



Décembre 2020

Madagascar



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

ENQUETE RAPIDE  
SUR L'IMPACT DU COVID-19



ENQUETE RAPIDE SUR L'IMPACT DU COVID-19  
SUR LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE  
DES ENFANTS À MADAGASCAR (ERISC)





## TABLE DES MATIÈRES

RESUME EXECUTIF .....	IX
LISTE DES ACRONYMES .....	XIII
1. INTRODUCTION .....	1
2. MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE .....	1
2.1. Plan d'échantillonnage .....	1
2.2. Questionnaires .....	2
2.3. Protocole éthique.....	2
2.4. Traitement des données.....	3
2.5. Formation.....	3
2.6. Travail de terrain.....	3
2.7. Mesures de contrôle de la qualité des données sur le terrain.....	3
2.8. Partage des données.....	3
3. COUVERTURE DE L'ECHANTILLON .....	3
3.1. Resultats des interviews.....	3
3.2. Composition des ménages .....	5
4. S'EPANOUIR - LA SANTÉ MATERNELLE ET DE LA REPRODUCTION.....	5
5. S'EPANOUIR – SANTÉ DE L'ENFANT, NUTRITION ET DÉVELOPPEMENT .....	7
5.1. Épisodes de maladie.....	7
5.2. Diarrhée.....	9
5.3. Paludisme .....	10
5.4. Alimentation du nourrisson et du jeune enfant.....	11
5.5. Développement du jeune enfant.....	12
6. APPRENDRE .....	16
6.1. Fréquentation du primaire .....	16
6.2. Fréquentation du premier cycle du secondaire .....	19



6.3.	Fréquentation du second cycle du secondaire .....	21
6.4.	Issue de l'année scolaire .....	23
7.	PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE ET L'EXPLOITATION .....	24
7.1.	Enregistrement des naissances.....	24
7.2.	Discipline des enfants .....	26
7.3.	Travail des enfants.....	28
8.	VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT SUR ET PROPRE .....	33
8.1.	Eau de boisson .....	33
8.2.	Lavage de mains .....	36
8.3.	Assainissement .....	41
9.	CHANCE ÉQUITABLE DANS LA VIE .....	47



## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU SR.1.1 : RÉSULTATS DES ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES, DES FEMMES ET DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS ET 5-17 ANS.....	4
TABLEAU SR.3.1 : COMPOSITION DES MÉNAGES .....	6
TABLEAU TC.2.1: EPISODES DE MALADIES RAPPORTÉES .....	8
TABLEAU TC.10.1: SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE .....	14
TABLEAU TC.10.3: GARDE INADÉQUATE .....	15
TABLEAU LN.2.3 : FRÉQUENTATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ET ENFANTS NON SCOLARISÉS .....	18
TABLEAU LN.2.4 : FRÉQUENTATION SCOLAIRE DANS LE PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE ET ADOLESCENTS NON SCOLARISÉS .....	20
TABLEAU LN.2.6 : FRÉQUENTATION SCOLAIRE DANS LE SECOND CYCLE DU SECONDAIRE ET JEUNES NON SCOLARISÉS...	22
TABLEAU LN.2.7 : RÉOUVERTURE ET RETOUR À L'ÉCOLE .....	23
TABLEAU LN.2.8 : RÉSULTAT FINAL DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 .....	24
TABLEAU PR.1.1 : ENREGISTREMENT DES NAISSANCES .....	26
TABLEAU PR.2.1 : DISCIPLINE DE L'ENFANT.....	27
TABLEAU PR.3.1 : IMPLICATION DES ENFANTS DANS LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES.....	30
TABLEAU PR.3.2 : PARTICIPATION DES ENFANTS DANS LES TÂCHES MÉNAGÈRES .....	31
TABLEAU PR.3.3 : TRAVAIL DES ENFANTS.....	32
TABLEAU WS.1.1: UTILISATION DE SOURCES D'EAU AMÉLIORÉES ET NON AMÉLIORÉES.....	34
TABLEAU WS.1.2: UTILISATION DES SERVICES D'EAU DE BASE ET LIMITÉS .....	35
TABLEAU WS.2.1: INSTALLATION DE LAVAGE DES MAINS AVEC DU SAVON ET DE L'EAU DANS LES LOCAUX .....	37
TABLEAU WS.2.2 : MOMENTS DANS LA JOURNÉE POUR LE LAVAGE DES MAINS PAR LES MEMBRES DU MÉNAGE.....	38
TABLEAU WS.2.3 : UTILISATION DES MEMBRES DU MÉNAGE DU GEL HYDROALCOOLIQUE POUR LE LAVAGE DES MAINS..	39
TABLEAU WS.2.4 : UTILISATION ET DÉPENSE EN SAVON.....	40
TABLEAU WS.3.1: UTILISATION D'INSTALLATIONS SANITAIRES AMÉLIORÉES ET NON AMÉLIORÉES.....	42
TABLEAU WS.3.2: UTILISATION DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT DE BASE ET LIMITÉS .....	44
TABLEAU WS.3.5: EVACUATION DES MATIÈRES FÉCALES DE L'ENFANT .....	46
TABLEAU EQ.2.5 : COUVERTURE DES TRANSFERTS SOCIAUX ET DES AVANTAGES SOCIAUX: TOUS LES MEMBRES DU MÉNAGE.....	48
TABLEAU EQ.2.6 : COUVERTURE DES TRANSFERTS SOCIAUX ET DES AVANTAGES SOCIAUX : DURANT LES 3 DERNIERS MOIS .....	49
TABLEAU EQ.2.7: COUVERTURE DES TRANSFERTS SOCIAUX ET DES AIDES: ENFANTS DANS TOUS LES MÉNAGES.....	50





## LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 4.1- EVOLUTION DE L'ASSISTANCE À L'ACCOUCHEMENT ET DE L'ACCOUCHEMENT INSTITUTIONNEL .....	5
GRAPHIQUE 5.1- EVOLUTION DE LA PRÉVALENCE DES MALADIES DE L'ENFANT .....	9
GRAPHIQUE 5.2- EVOLUTION DE LA RECHERCHE DE TRAITEMENT DE LA DIARRHÉE.....	10
GRAPHIQUE 5.3- EVOLUTION DE LA RECHERCHE DE TRAITEMENT DE LA FIÈVRE .....	11
GRAPHIQUE 5.4- EVOLUTION DE LA POURSUITE DE L'ALLAITEMENT .....	12
GRAPHIQUE 5.5 - EVOLUTION DU SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE.....	13
GRAPHIQUE 5.6- EVOLUTION DE LA GARDE INADÉQUATE .....	16
GRAPHIQUE 6.1- EVOLUTION DU TAUX NET DE FRÉQUENTATION AU NIVEAU PRIMAIRE .....	17
GRAPHIQUE 6.2- EVOLUTION DU TAUX NET DE FRÉQUENTATION AU NIVEAU DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE .....	19
GRAPHIQUE 6.3- EVOLUTION DU TAUX NET DE FRÉQUENTATION AU NIVEAU DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE .....	21
GRAPHIQUE 7.1- EVOLUTION DU TAUX D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES.....	25
GRAPHIQUE 7.2- EVOLUTION DE LA PRÉVALENCE DE LA DISCIPLINE VIOLENTE .....	28
GRAPHIQUE 7.3- EVOLUTION DE L'INCIDENCE DU TRAVAIL DES ENFANTS.....	33
GRAPHIQUE 8.1- EVOLUTION DE L'ACCÈS AUX SERVICES D'EAU DE BOISSON .....	36
GRAPHIQUE 8.2- EVOLUTION DE L'ACCÈS AUX SERVICES D'ASSAINISSEMENT .....	43







## RESUME EXECUTIF

Madagascar est entré dans l'état d'urgence sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 le 20 mars 2020. Au 21 janvier 2021, plus de 18 000 cas ont été confirmés et 279 décès dus au COVID-19 ont été recensés. Afin de soutenir l'effort du gouvernement dans la mise en œuvre du plan national de réponse sociale et de relance socio-économique contre le COVID-19, l'Institut National de la Statistique (INSTAT), avec l'appui technique et financier de l'UNICEF, a réalisé la première Enquête Rapide sur l'Impact Socio-économique du COVID-19 (ERISC) au cours du mois de Septembre 2020. Cette enquête a pour objectifs principaux (i) de mesurer les indicateurs clés auprès des ménages concernant l'alimentation, la santé, l'éducation, le logement, la violence, l'eau et

l'assainissement ; et (ii) de collecter les informations sur les aides déjà reçues par les ménages dans le cadre de la pandémie du COVID-19.

Cette enquête complète les informations que l'INSTAT, avec l'appui de la Banque Mondiale, a recueillies avec une série d'enquêtes, dénommée Enquête à Haute Fréquence par Téléphone auprès des Ménages (EHTM), notamment sur le niveau de connaissance des ménages des mesures à prendre et les comportements à adopter face à l'épidémie mais aussi leurs accès aux services essentiels, la situation d'emploi de la population et les sources de revenus, l'insécurité alimentaire et la portée et l'impact des mécanismes amortisseurs.

### Méthodologie

La méthode d'échantillonnage axée sur une liste a été adoptée. Dans ce cas, la base de sondage a été élaborée à partir de la liste générale des ménages des enquêtes nationales réalisées récemment pour lesquelles on possède les numéros de téléphone.

sélectionné aléatoirement et vivant dans le ménage. Selon la méthodologie globale de l'EHTM, en cohérence avec la méthodologie de l'Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples - MICS Plus de l'UNICEF, l'interview s'est effectué avec un seul répondant dans le ménage.

Quatre questionnaires ont été utilisés dans l'enquête : 1) un questionnaire sur les ménages ; 2) un questionnaire pour chaque femme âgée de 15 à 49 ans ; 3) un questionnaire pour tous les enfants de moins de 5 ans vivant dans le ménage ; et 4) un questionnaire pour un enfant de 5 à 17 ans

Les données ont été collectées par 5 équipes, chacune comprenait un(e) chef d'équipe et 4 enquêteurs. Le travail de collecte a commencé le 8 septembre et s'est achevé le 23 septembre 2020.

### Couverture de l'échantillon et caractéristiques des ménages

#### Résultats des interviews

Parmi les 1 580 ménages sélectionnés pour l'échantillon, 1 457 ont pu être joints au téléphone et 1 389 ont été enquêtés avec succès. Ce qui correspond à un taux de complétude de 87,9 % et un taux de réponse des ménages de 95,3 %.

#### Caractéristiques des ménages

84,9 % des ménages sont dirigés par un homme. 76,3 % des ménages enquêtés résident en milieu rural. 79,9 % des ménages ont au moins un enfant de moins de 18 ans. La taille moyenne des ménages est de 4,9.

#### S'épanouir - Santé maternelle et de la reproduction

Le pourcentage de femmes qui ont accouché dans un centre de santé serait resté stable (53 % en 2018 à 55 % en 2020). En revanche, le pourcentage de femmes dont

l'accouchement a été assisté par un personnel de santé qualifié aurait connu une légère baisse en passant de 64 % en 2018 à 59 % en 2020.

### S'épanouir - Santé de l'enfant, nutrition et développement

#### Episodes de maladie

La prévalence déclarée des d'infections respiratoires aiguës (IRA) sur deux semaines est presque nulle lors de l'ERISC. Aucun sous-groupe de population ne se démarque. La prévalence de la diarrhée sur deux semaines est de 6,8 %, celle de la fièvre sur deux semaines est de 5,7 %.

augmenté (de 43,7 % pour le MICS\* à 62,8 % pour l'ERISC). Cette situation pourrait être l'effet de la prudence et de la vigilance des adultes responsables pendant la période de la pandémie du COVID-19.

#### Paludisme

#### Diarrhée

Le pourcentage de mères ou gardiennes qui ont cherché un traitement pour leurs enfants atteints de la diarrhée aurait

Le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans présentant de la fièvre au cours des deux dernières semaines pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés aurait connu une tendance à la hausse (52,4 % pour le MICS\* contre 69,6 % pour l'ERISC).



## Alimentation du nourrisson et du jeune enfant

Le pourcentage d'enfants de 12 à 15 mois qui continuent d'être allaités serait resté relativement stable (de 91,4 % en 2018 à 88,3 % en 2020) alors que celui des enfants de 20 à 23 mois aurait connu une légère hausse en passant de 58,5 % (MICS\*) à 66,5 % (ERISC).

## Développement du jeune enfant

Malgré une stabilité du pourcentage des enfants engagés avec un adulte dans au moins 4 activités (32,7 % en 2018 contre 33,6 % en 2020), le pourcentage de ceux engagés avec leur mère dans au moins 4 activités aurait connu une

hausse (de 16 % à 20,6 %). Il en est de même pour le pourcentage de ceux engagés avec leur père dans au moins 4 activités (augmentation de 4,4 % à 12,7 %). Autrement dit, les mesures restrictives liées à la pandémie auraient probablement permis aux parents de consacrer un peu plus de temps à leurs enfants.

Le pourcentage d'enfants laissés seuls aurait connu une légère baisse (20,3 % en 2018 contre 13,7 % en 2020) alors que les pourcentages d'enfants laissés sous la garde d'un autre enfant et de la garde inadéquate en général seraient restés stables (respectivement 22,9 % et 31,4 % en 2018 contre 24,4 % et 30,1 % en 2020).

## Apprendre

Entre 2018 et 2020, les taux de fréquentation au primaire et au premier cycle du secondaire seraient restés stables respectivement autour de 88 % et de 43 %. En revanche, au second cycle du secondaire, une baisse de la scolarisation des enfants serait constatée, le taux net de fréquentation passant de 20,5 % à 14,5 %, en particulier chez les filles (de 22,8 % en 2018 à 14,3 % en 2020).

Parmi les enfants dont l'école a été réouverte depuis le début de la pandémie, 96,4 % ont effectivement repris les cours. Les taux de reprise sont également plus élevés aux niveaux secondaires (98,1 % au premier cycle ; 97,6 % au

second cycle) par rapport aux niveaux inférieurs (96 % au primaire et 89,5 % au préscolaire).

Quant à l'issue de l'année scolaire, au moment de l'enquête, 48,1 % des enfants sont passés en classe supérieure tandis que 4,7 % ont échoué et 39 % sont toujours en train de continuer les cours. Le pourcentage d'élèves qui poursuivent encore leurs cours est plus élevé au niveau secondaire (45,2 % pour le premier cycle ; 65,8 % pour le second cycle) par rapport aux niveaux inférieurs (29,8 % pour le préscolaire ; 29,4 % pour le primaire).

## Protection contre la violence et l'exploitation

### Enregistrement des naissances

L'enregistrement des naissances aurait connu une hausse en passant de 88 % en 2018 (MICS\*) à 93,9 % en 2020 (ERISC). Cette tendance est observée aussi bien chez les garçons (de 87,7 % à 95,2 %) que chez les filles (de 88,3 % à 92,5 %).

### Discipline des enfants

Le pourcentage d'enfants souffrant de discipline violente aurait baissé de 85,8 % en 2018 (MICS\*) à 73,4 % en 2020 (ERISC). Cette tendance serait observée aussi bien chez les

garçons (de 87 % à 74,2 %) que chez les filles (84,7 % à 72,6 %).

### Travail des enfants

La pandémie du Covid-19 et l'état d'urgence sanitaire ont provoqué un ralentissement des activités économiques. Au même titre que les individus en âge de travailler, le travail des enfants connaît une régression. Ainsi, dans l'ensemble, l'incidence du travail des enfants serait passée de 40,9 % en 2018 à 33,8 % en 2020. Cette contraction de l'activité est observée aussi bien chez les garçons que chez les filles.

## Vivre dans un environnement sûr et propre

### Eau de boisson

70,5 % de la population utilisent une source d'eau améliorée et 63,1 % de la population ont accès à des services d'eau de base (source d'eau améliorée, située à moins de 30 minutes du logement).

La proportion de la population qui utilise une source d'eau améliorée et celle de la population ayant accès aux services de base en eau de boisson auraient connu une tendance à la hausse (respectivement de 57,2 % à 70,5 % et de 54,9 % à 63,1 %) malgré la pandémie qui sévit dans le pays.

### Lavage de mains

Dans la plupart des cas (92,1 % de la population), le dispositif de lavage de mains est un objet mobile. En outre, 97,9 % de la population qui possèdent un endroit ou un dispositif de lavage de mains ont déclaré avoir du savon disponible.

13,6 % de la population seulement utilisent le gel hydroalcoolique pour se laver les mains. C'est une pratique essentiellement urbaine (24,4 % contre 10,5 % en milieu rural).



Généralement, un ménage dépense en moyenne 7 700 Ariary pour le savon pour l'hygiène corporelle et le lavage des mains. Les dépenses totales en milieu rural sont moins élevées (5 500 Ariary) par rapport aux dépenses en milieu urbain (10 600 Ariary). Le type de savon le plus utilisé est le savon en morceau (utilisé 91 % des ménages).

### Chance équitable dans la vie

Dans l'ensemble, depuis le mois de mars 2020, 16,6 % de la population ont bénéficié d'au moins un programme de protection sociale en réponse à la pandémie du COVID-19. Bien évidemment, les programmes ont davantage touché le milieu urbain (32,6 %), les programmes ayant les plus grandes couvertures étant la distribution de masque (11,2 %), les transferts monétaires à travers le programme de protection sociale « Tosika Fameno » (5,3 %) et les distributions de vivres en nature avec le programme « Vatsy Tsinjo » (4,3 %). A titre de comparaison, en 2018, seulement 5,5 % de la population ont bénéficié de programmes sociaux. Les deux pourcentages ne sont cependant pas comparables car les données de 2020 ne se rapportent qu'aux programmes spécifiques en réponse à la pandémie du COVID-19.

### Assainissement

Le pourcentage de la population utilisant des toilettes améliorées serait passé de 58,5 % en 2018 (MICS\*) à 67,8 % en 2020 (ERISC). De même, si en 2018, 23 % de la population ont accès aux services de base en assainissement, en 2020, ce taux est passé à 36,3 %.

La couverture globale des programmes de transferts sociaux au cours des 3 mois précédant l'enquête est de 12,8 % avec le milieu urbain comme cible (26,6 %). Il s'agit de la distribution de masque (7,2 %), du « Tosika Fameno » (4 %) et du « Vatsy Tsinjo » (3,5 %).

Enfin, 12,7 % des enfants ont pu bénéficier des aides au cours des 3 mois précédant l'enquête. Ce sont surtout les enfants en milieu urbain (25,2 %) qui ont bénéficié de ces programmes. Il s'agit notamment la distribution de masque (7,4 %), du « Tosika Fameno » (4 %) et du « Vatsy Tsinjo » (2,7 %).





## LISTE DES ACRONYMES

CAPi	: Computer Assisted Personal Interview
CDE	: Convention relative aux Droits des Enfants
COVID-19	: Corona Virus Disease 19
CSPro	: Système de Traitement de Données de Recensements et d'Enquêtes
EHTM	: Enquête à Haute fréquence par Téléphone auprès des Ménages
ERISC	: Enquête Rapide sur l'Impact Socio-économique du COVID-19
INSTAT	: Institut National de la Statistique
IRA	: Infections Respiratoires Aigües
IRS	: Pulvérisation Intra Domiciliaire à Effet Permanent
MICS	: Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples
MII	: Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide
ODD	: Objectif de Développement Durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
RGPH 3	: Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
WASH	: Eau, Assainissement et Hygiène





## 1. INTRODUCTION

Madagascar est entré dans l'état d'urgence sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 le 20 mars 2020. Au 21 janvier 2021, plus de 18 000 cas ont été confirmés et 279 décès dus au COVID-19 ont été recensés. L'Etat malgache a pris des mesures pour gérer cette crise. Il s'agit entre autres de la suspension de ses liaisons aériennes au reste du monde, de la fermeture des écoles, de la fermeture des transports terrestres reliant la capitale aux autres chefs-lieux de région ainsi que ceux en milieu urbain dans la capitale et de ses périphéries, la suspension de diverses activités de restauration, d'hôtellerie, de commerce autre que les produits de première nécessité.

Afin de soutenir l'effort du gouvernement dans la mise en œuvre du plan national de réponse sociale et de relance socio-économique contre le COVID-19, l'Institut National de la Statistique (INSTAT), avec l'appui technique et financier de l'UNICEF, a réalisé la première Enquête Rapide sur l'Impact Socio-économique du COVID-19 (ERISC) au cours du mois de Septembre 2020. Cette enquête a pour objectifs principaux :

- De mesurer les indicateurs clés auprès des ménages concernant l'alimentation, la santé, l'éducation, le logement, la violence, l'eau et l'assainissement ;
- De collecter les informations sur les aides déjà reçues par les ménages dans le cadre de la pandémie du COVID-19.

Cette enquête complète les informations que l'INSTAT, avec l'appui de la Banque Mondiale, a recueillies avec une série d'enquêtes, dénommée Enquête à Haute Fréquence par Téléphone auprès des Ménages (EHTM), notamment

sur le niveau de connaissance des ménages des mesures à prendre et les comportements à adopter face à l'épidémie mais aussi leurs accès aux services essentiels, la situation d'emploi de la population et les sources de revenus, l'insécurité alimentaire et la portée et l'impact des mécanismes amortisseurs.

Ce rapport présente les résultats de l'enquête ERISC. Le Chapitre 2 porte sur la méthodologie de l'enquête, y compris la conception de l'échantillon et la mise en œuvre. Avant la présentation des résultats proprement dits, la couverture de l'échantillon est décrite au Chapitre 3. À partir du Chapitre 4, les résultats sont présentés en six chapitres thématiques dont chacun comporte une brève introduction du sujet, la description de tous les tableaux et les tableaux résultats.

Le Chapitre 4 intitulé « S'épanouir - Santé maternelle et de la reproduction » présente les résultats sur l'assistance et le lieu d'accouchement. Le Chapitre 5, « S'épanouir - Santé, nutrition et développement de l'enfant » expose les résultats sur les épisodes de maladie, la diarrhée, les symptômes d'infection respiratoire aiguë, le paludisme, l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant et le développement du jeune enfant. « Apprendre » est l'objet du Chapitre 6 qui traite des résultats de l'enquête sur la fréquentation scolaire et la participation parentale dans l'éducation des enfants. Le Chapitre 7 « Protection contre la violence et l'exploitation » comprend les résultats de l'enquête sur l'enregistrement des naissances, la discipline des enfants et le travail des enfants. Le Chapitre 8 « Vivre dans un environnement sûr et propre » traite de l'eau de boisson, du lavage des mains et de l'assainissement. Le Chapitre 9 intitulé « Chance équitable dans la vie » est consacré à l'équité et présente les résultats sur les transferts sociaux.

## 2. MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

### 2.1. Plan d'échantillonnage

La méthode d'échantillonnage appliquée à l'enquête ERISC se fonde sur les principes généraux de l'échantillonnage en vue de fournir des estimations pour quelques indicateurs sur la situation des enfants et des femmes au niveau national en milieux urbains et ruraux. Des méthodes comme l'échantillonnage par composition aléatoire ont été identifiées mais celles-ci dépendent de la disposition d'un annuaire téléphonique à jour et exhaustif. La disponibilité d'un tel outil a fait défaut au moment de l'enquête. L'adaptation de la méthode au contexte national a trait principalement à la disposition d'une base de sondage. La méthode d'échantillonnage axée sur une liste a été finalement adoptée. Dans ce cas, la base de sondage a été élaborée à partir de la liste générale des ménages des enquêtes nationales réalisées récemment pour lesquelles on possède les numéros de téléphone. Cette liste fournit des données auxiliaires importantes

comme les données démographiques et les positions géographiques du ménage pour que l'enquête puisse avoir une portée nationale. Cependant, l'on reconnaît la limite des enquêtes par téléphone due aux ménages se situant dans des zones non couvertes par un réseau téléphonique ou des ménages ne possédant pas de numéro de téléphone. Ceci apporte à l'enquête un biais de couverture. Pour tenter de minimiser ce biais, une attention particulière a été accordée au rajustement des données recueillies par une repondération qui tient compte des résultats issus du nouveau recensement général de la population et de l'habitation (RGPH3) et du niveau d'instruction du chef de ménage suivant les proportions calculés avec les données de MICS 2018.

## 2.2. Questionnaires

Quatre questionnaires ont été utilisés dans l'enquête : 1) un questionnaire sur les ménages, utilisé pour recueillir des informations démographiques de base sur tous les membres résidents habituels du ménage (de jure), le ménage et le logement ; 2) un questionnaire pour chaque femme âgée de 15 à 49 ans ; 3) un questionnaire pour tous les enfants de moins de 5 ans vivant dans le ménage ; et 4) un questionnaire pour un enfant de 5 à 17 ans sélectionné aléatoirement

et vivant dans le ménage. Selon la méthodologie globale de l'EHTM<sup>1</sup>, en cohérence avec la méthodologie de l'Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples - MICS<sup>2</sup> Plus de l'UNICEF, l'interview s'est effectué avec un seul répondant dans le ménage. Les questionnaires comprenaient les modules suivants :

1 <https://blogs.worldbank.org/opendata/high-frequency-monitoring-covid-19-impacts>

2 <http://mics.unicef.org/mics-plus/methodology-and-use>

Questionnaire Ménage	Questionnaire individuel Femme	Questionnaire Enfant de moins de 5 ans
Liste des membres du ménage	Caractéristiques de la femme	Caractéristiques de l'enfant
Education	Fécondité	Enregistrement des naissances
Caractéristiques du ménage	Santé maternelle et du nouveau-né	Développement de la petite enfance
Transferts sociaux		Discipline de l'enfant [1-4 ans]
Eau et assainissement		Allaitement et apport alimentaire
Lavage des mains		Traitement des maladies
		Questionnaire Enfant de 5-17 Ans
		Caractéristiques de l'enfant
		Travail des enfants
		Fonctionnement de l'enfant
		Implication des parents

Les questionnaires utilisés sont basés sur les questionnaires modèles du MICS<sup>3</sup>. A partir de la version française du stan-

3 Les questionnaires MICS6 standard sont disponibles à l'adresse : "OUTILS MICS Round 6". Accueil - UNICEF MICS. Consulté le 23 août 2018. <http://mics.unicef.org/tools#survey-design>.

dard du MICS, les questionnaires ont été adaptés et traduits en malagasy.

## 2.3. Protocole éthique

Les questionnaires utilisés sont extraits des questionnaires de l'enquête MICS de 2018 qui a reçu l'autorisation du comité national d'éthique. Quelques questions supplémentaires concernant la situation pendant la pandémie du COVID-19 ont été rajoutées.

Tous les répondants ont été informés de la nature volontaire de la participation et de la confidentialité et de l'anonymat

de l'information. De plus, les répondants ont été informés de leur droit de refuser de répondre à toutes les questions ou à des questions particulières, ainsi que d'interrompre l'enquête à tout moment. Les enquêteurs ont été formés sur la confidentialité des données personnelles, notamment l'interdiction de discuter des réponses individuelles avec d'autres personnes extérieures à l'équipe d'enquête. Enfin,





les données sont anonymisées avant d'être partagées pour garantir la confidentialité des identifiants des ménages.

## 2.4. Traitement des données

L'application de collecte de données est basée sur le logiciel CSPPro (Système de traitement de données de recensements et d'enquêtes), version 7.4, incluant une plate-forme de gestion de données dédiée à l'ERISC. Les procédures et les programmes standard<sup>4</sup> développés dans le cadre du programme global MICS et adaptés aux questionnaires d'ERISC ont été utilisés.

<sup>4</sup> L'application standard de collecte de données MICS Round 6 est disponible à l'adresse : "MICS Round 6 TOOLS". Accueil - UNICEF MICS. Consulté le 23 août 2018. <http://mics.unicef.org/tools#data-processing>.

Pour les comparaisons, deux valeurs sont affichées pour chaque indicateur en référence à l'année 2018. En effet, en raison du biais induit par la faible couverture du réseau téléphonique, les indicateurs ont été recalculés pour l'ensemble du pays, ce sont les valeurs présentées dans le rapport principal de MICS 2018, et pour le sous-ensemble des ménages possédant au moins un téléphone, la plus comparable aux résultats de cette enquête ERISC de 2020. Cette dernière est notée MICS\* dans toute la suite du document.

## 2.5. Formation

La formation pour le travail sur le terrain a été réalisée du 31 août au 4 septembre 2020 à l'INSTAT. La formation comprenait des sessions sur les techniques d'interview et le contenu des questionnaires, ainsi que des simulations d'interviews

entre participants afin de s'entraîner à poser les questions. Les participants ont d'abord suivi une formation complète utilisant des questionnaires papier, puis une formation sur l'application CAPI avec des tablettes.

## 2.6. Travail de terrain

Les données ont été collectées par 5 équipes, chacune comprenait un(e) chef d'équipe, 4 enquêteurs. Le travail de collecte a commencé le 8 septembre et s'est achevé le 23 septembre 2020.

Les données ont été collectées avec des interviews par téléphone et à l'aide de tablettes exécutant le système d'exploitation Windows 10, en utilisant une application online permettant le transfert des tâches et des questionnaires remplis entre les tablettes du superviseur et des enquêteurs.

## 2.7. Mesures de contrôle de la qualité des données sur le terrain

Les chefs d'équipe étaient responsables de la supervision quotidienne du travail sur le terrain. Les contre-enquêtes ont été mises en œuvre sur 4 ménages sélectionnés au hasard

par grappe. Des observations quotidiennes de compétences et de performance des enquêteurs ont été effectuées.

## 2.8. Partage des données

Les identifiants uniques tels que l'emplacement et les noms recueillis au cours des entrevues ont été retirés de l'ensemble des données collectées pour assurer la confidentialité. Ces fichiers de données anonymes sont disponibles sur le site Web de l'INSTAT et peuvent être téléchargés

gratuitement à des fins de recherches légitimes. Les utilisateurs sont tenus de soumettre une copie du rapport final de la recherche aux entités figurant dans le fichier readme, strictement à des fins d'information.

## 3. COUVERTURE DE L'ÉCHANTILLON

### 3.1. Résultats des interviews

Le tableau SR.1.1 présente les résultats de l'échantillon, y compris les taux de réponse. Parmi les 1 580 ménages sélectionnés pour l'échantillon, 1 457 ont pu être joints au téléphone et 1 389 ont été enquêtés avec succès. Ce qui correspond

à un taux de complétude de 87,9 % et un taux de réponse des ménages de 95,3 %.

Dans les ménages enquêtés, 1 724 femmes (âgées de 15-49) ans ont été répertoriées. Parmi celles-ci, 1 722 ont été interviewées avec succès, soit un taux de réponse de 95,2 %.

Pour les enfants de moins de cinq ans, 655 enfants ont été répertoriés dans le questionnaire ménage. Les questionnaires ont été remplis pour 650 de ces enfants, soit un taux de réponse de 94,6 %.

Un sous-échantillon d'enfants âgés de 5 à 17 ans a été choisi pour administrer le questionnaire destiné aux enfants âgés de 5 à 17 ans. Un seul enfant a été sélectionné au hasard dans chaque ménage enquêté, et 1 822 enfants âgés de 5 à 17 ans identifiés dans le questionnaire du ménage. Parmi ceux-ci, 940 enfants ont été sélectionnés, et 935 questionnaires ont été complètement remplis, ce qui correspond à un taux de réponse de 94,8%.

**TABLEAU SR.1.1 : RÉSULTATS DES ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES, DES FEMMES ET DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS ET 5-17 ANS**

Nombre de ménages, femmes, enfants de moins de 5 ans et enfants de 5-17 ans selon les résultats des enquêtes, taux de complétude des ménages, femmes et enfants de moins de 5 ans et de 5-17 ans, ERISC Madagascar, 2020

	Total	Milieu de résidence	
		Urbain	Rural
<b>Ménages</b>			
Echantillonnés	1 580	1 094	486
Jointés au téléphone	1 457	1 017	440
Enquêtés	1 389	968	421
Taux de complétude des ménages	87,9	88,5	86,6
Taux de réponse des ménages	95,3	95,2	95,7
<b>Femmes âgées 15-49 ans</b>			
Eligibles	1 724	1 207	517
Enquêtées	1 722	1 205	517
Taux de réponse des femmes	99,9	99,8	100,0
Taux de réponse global des femmes	95,2	95,0	95,7
<b>Enfants de moins de 5 ans</b>			
Eligibles	655	423	232
Mères/gardiennes enquêtées	650	418	232
Taux de réponses des enfants <5 ans	99,2	98,8	100,0
Taux de réponse global des enfants <5 ans	94,6	94,1	95,7
<b>Enfants âgés de 5-17 ans</b>			
Nombre des enfants dans les ménages enquêtés	1 822	1 227	595
Eligibles	940	642	298
Mères/gardiennes enquêtées	935	638	297
Taux de réponse des enfants 5-17 ans	99,5	99,4	99,7
Taux de réponse global des enfants 5-17 ans	94,8	94,6	95,4

### 3.2. Composition des ménages

Le tableau SR.3.1 présente la répartition des ménages en fonction de certaines caractéristiques de base, notamment le sexe et l'âge du chef de ménage, le milieu de résidence, le niveau d'instruction du chef de ménage, la composition du ménage. Les nombres non pondérés et pondérés sont également présentés dans ce tableau. Ces informations sont essentielles pour l'analyse des résultats présentés dans ce rapport et fournissent des informations générales sur la représentativité de l'échantillon de l'enquête. Les tableaux restants de ce rapport sont présentés uniquement avec des nombres pondérés.

Les caractéristiques de base présentées dans ce tableau sont utilisées dans les autres tableaux de ce rapport. Il s'agit ici d'indiquer le nombre d'observations par grande catégorie d'analyse et par thème.

Le nombre total pondéré et non pondéré de ménages est le même, puisque les poids de l'échantillon ont été normalisés<sup>28</sup>. Le tableau montre également la taille moyenne pondérée des ménages.

## 4. S'EPANOUIR - LA SANTÉ MATERNELLE ET DE LA REPRODUCTION

L'accroissement de la proportion des naissances au niveau des structures sanitaires est un important facteur dans la réduction des risques pour la santé à la fois de la mère et du bébé. Des soins médicaux et des conditions d'hygiène appropriés durant l'accouchement peuvent réduire les risques de complications et d'infections qui peuvent entraîner la morbidité et la mortalité de la mère ou du bébé.

L'ERISC comporte des questions pour évaluer la proportion de naissances assistées par un personnel qualifié. Selon la définition révisée<sup>5</sup>, le personnel de santé qualifié, tel que

mentionné par l'indicateur ODD (Objectif de Développement Durable) 3.1.2, se compose de professionnels de la santé maternelle et néonataux qualifiés, compétents, formés et encadrés selon les normes nationales et internationales. Ils sont compétents pour faciliter les processus physiologiques pendant le travail d'accouchement pour assurer une naissance propre et sans danger ; et identifier et gérer ou référer les femmes et/ou les nouveau-nés présentant des complications. A Madagascar ces compétences sont détenues par les médecins, infirmières, sages-femmes et assistants médicaux. Le Graphique 4.1 montre la tendance pendant la période 2018-2020.

<sup>5</sup> OMS. Définir des professionnels de la santé qualifiés pour les mères et les nouveau-nés : document de base de la déclaration conjointe OMS, UNFPA, UNICEF, ICM, ICN, FIGO et IPA de 2018 : définition du personnel de santé qualifié assurant les

soins pendant l'accouchement. Geneva: WHO Press, 2018. <http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/272817/9789241514200-eng.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

**GRAPHIQUE 4.1- EVOLUTION DE L'ASSISTANCE À L'ACCOUCHEMENT ET DE L'ACCOUCHEMENT INSTITUTIONNEL**

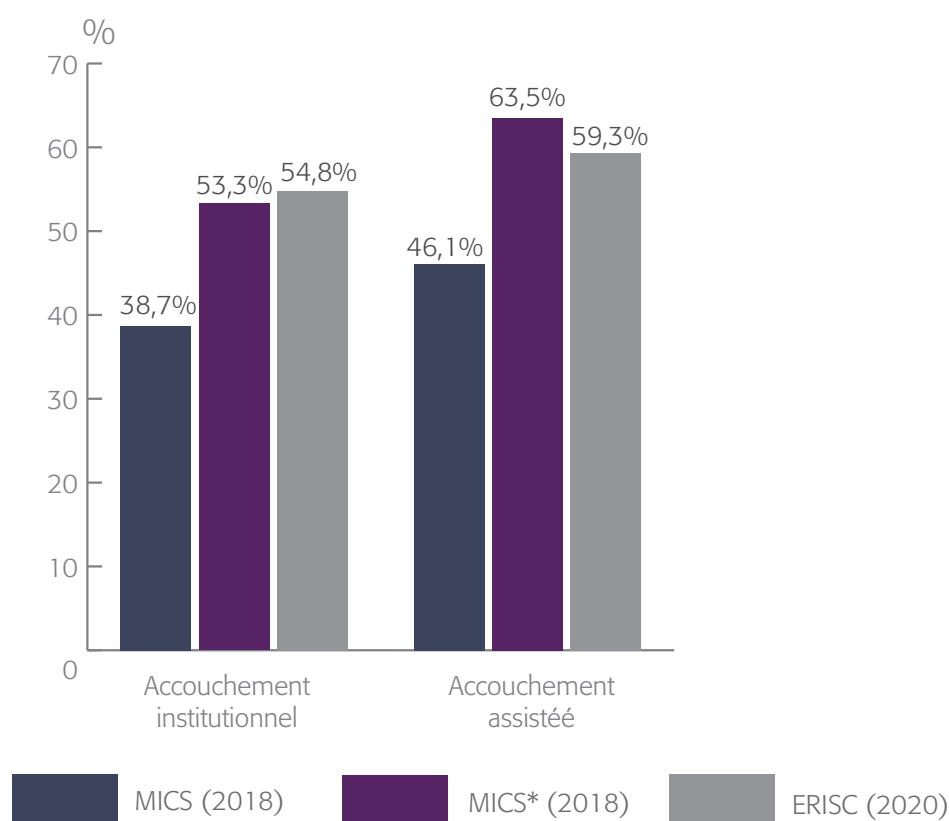


TABLEAU SR.3.1 : COMPOSITION DES MÉNAGES

Distribution en pourcentage et en fréquence des ménages selon des caractéristiques sélectionnées, ERISC Madagascar, 2020 et MICS Madagascar 2018

	MICS	MICS*	ERISC	ERISC	
	Pourcentage pondéré	Pourcentage pondéré		Pourcentage pondéré	Nombre de ménages
				Pondéré	Non pondéré
Total	100,0	100,0	100,0	1 386	1 386
<b>Sexe du chef de ménage</b>					
Masculin	77,8	80,6	84,9	1 176	1 106
Féminin	22,2	19,4	15,1	210	280
<b>Âge du chef de ménage</b>					
<18	0,5	0,5	0,0	0	1
18-34	34,4	34,2	28,1	390	395
35-64	56,0	58,4	64,3	891	865
65-84	8,6	6,7	7,3	102	121
85+	0,5	0,2	0,2	3	4
NSP/Manquant	0,0	0,0	0,0	0	1
<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	25,0	36,4	23,7	329	965
Rural	75,0	63,6	76,3	1 057	421
<b>Niveau d'instruction du chef de ménage</b>					
Aucun	20,9	10,6	13,1	182	53
Primaire	46,7	38,3	50,8	704	323
Secondaire ou plus	31,7	50,3	36,1	500	1 010
<b>Ménages avec</b>					
Au moins un enfant âgé de moins de 5 ans	50,1	100,0	41,5	576	521
Au moins un enfant âgé 5-17 ans	67,8	67,2	71,5	992	938
Au moins un enfant âgé <18 ans	81,8	80,5	79,9	1 108	1 086
Au moins une femme âgée 15-49 ans	81,7	100,0	85,7	1 188	1 170
Pas de membre âgé <50	5,3	3,1	2,9	41	52



Pas de membre adulte (18+)	0,4	0,4	0,0	0	0
Taille moyenne des ménages	4,5	4,5	4,9	1 386	1 386

A Chaque proportion présentée ci-dessous est une caractéristique distincte basée sur le nombre total de ménages.

Le pourcentage de femmes qui ont accouché dans un centre de santé est resté stable (53 % en 2018 à 55 % en 2020). En revanche, le pourcentage de femmes dont

l'accouchement a été assisté par un personnel de santé qualifié aurait connu une légère baisse en passant de 64 % en 2018 à 59 % en 2020.

## 5. S'ÉPANOUIR – SANTÉ DE L'ENFANT, NUTRITION ET DÉVELOPPEMENT

### 5.1. Épisodes de maladie

S'attaquer aux maladies telles que la diarrhée, la pneumonie et le paludisme qui sont encore parmi les principales causes de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans<sup>6</sup> et constitue une stratégie clé pour progresser vers la réalisation de l'ODD 3.2 : « D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale, au plus à 12 pour 1 000 naissances vivantes et la mortalité des enfants de moins de 5 ans, au plus à 25 pour 1 000 naissances vivantes ».

Le tableau TC.2.1 présente le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant eu un épisode de diarrhée, des symptômes d'infection respiratoire aiguë (IRA) ou de fièvre au cours des 2 semaines précédant l'enquête. Ces résultats ne sont pas des mesures de la prévalence réelle et ne devraient pas être utilisés en tant que telle, mais plutôt la prévalence de ces maladies sur une période de deux semaines.

Dans cette enquête, la détermination d'un cas de diarrhée ou de fièvre provient de la déclaration du répondant selon laquelle l'enfant avait de tels symptômes au cours de la période spécifiée ; aucune autre preuve n'a été recherchée en dehors de cette opinion. Un enfant était considéré comme ayant eu un symptôme d'IRA si le répondant avait signalé au cours de la période spécifiée que l'enfant avait une maladie

accompagnée d'une toux avec une respiration rapide ou difficile et dont les symptômes étaient perçus comme étant dus à un problème à la poitrine ou à la fois un problème à la poitrine et un nez bouché ou qui coule. Bien que cette approche soit raisonnable dans le contexte d'une enquête multi thématique, ces définitions de cas très simples doivent être gardées à l'esprit lors de l'interprétation des résultats, ainsi que le potentiel de biais de déclaration, de mémoire ou du fait que ce n'est pas nécessairement la mère qui a répondu aux questions. En outre, la diarrhée, la fièvre et les IRA sont non seulement saisonnières, mais elles se caractérisent également par la propagation souvent rapide de foyers localisés d'une zone à l'autre à différents moments. Le moment de l'enquête et la localisation des équipes pourraient donc affecter considérablement les résultats, lesquels doivent par conséquent être interprétés avec prudence. Pour ces raisons, et bien que la prévalence sur une période de deux semaines soit rapportée, ces données ne doivent pas être utilisées pour évaluer les caractéristiques épidémiologiques de ces maladies, mais plutôt pour obtenir des dénominateurs pour les indicateurs liés à l'utilisation des services de santé et de soins.

**La prévalence déclarée des IRA sur deux semaines est presque nulle lors de l'ERISC. Aucun sous-groupe de population ne se démarque. Aussi il n'est pas possible d'analyser la recherche de traitement pour les IRA. La prévalence de la diarrhée sur deux semaines est de 6,8 %. Les enfants de 12 à 23 mois (15,6 %) sont les plus touchés par cette maladie. La prévalence de la fièvre sur deux semaines est de 5,7 %.**

<sup>6</sup> Les principales causes de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans en 2016 étaient les complications de la naissance avant terme (18%), la pneumonie (16%), les complications liées l'accouchement (12%), la diarrhée (8%), la septicémie néonatale (7%) et paludisme (5%). UNICEF et al. Niveaux et tendances de la mortalité infantile - Rapport 2017. New York: UNICEF, 2017. [https://www.unicef.org/publications/index\\_101071.html](https://www.unicef.org/publications/index_101071.html).

TABLEAU TC.2.1: EPISODES DE MALADIES RAPPORTÉES

Pourcentage d'enfants âgés de 0-59 mois pour qui la mère/gardiennne principale a rapporté un épisode de diarrhée, des symptômes d'infection respiratoire aiguë (IRA) et/ou de la fièvre dans les deux dernières semaines, ERISC, Madagascar, 2020.

	Pourcentage d'enfants qui ont eu dans les deux dernières semaines :			Nombre d'enfants âgés de 0-59 mois
	Un épisode de diarrhée	Des symptômes d'IRA	Un épisode de fièvre	
Total	6,8	0,8	5,7	650
<b>Sexe</b>				
Masculin	6,5	0,2	5,0	331
Féminin	7,2	1,3	6,5	319
<b>Milieu de résidence</b>				
Urbain	5,5	0,2	9,5	131
Rural	7,1	0,9	4,8	519
<b>Age</b>				
0-11	9,3	0,7	12,4	86
12-23	15,6	0,0	6,5	140
24-35	5,1	0,0	6,9	138
36-47	2,5	2,7	4,7	149
48-59	2,7	0,2	0,6	136
<b>Niveau d'instruction de la mère</b>				
Aucun		(0,0)	1. (0,5)	55
Primaire		0,1	7,7	246
Secondaire ou plus		1,5	5,5	325
Manquant/NSP		(*)	(*)	1

() Basé sur 25-49 cas non pondérés

(\*) Basé sur moins de 25 cas non pondérés.

Le graphique 5.1 montre l'évolution des prévalences des maladies de l'enfant. Il faut rappeler que ces prévalences sont difficilement comparables car les périodes de collecte de

MICS 2018 et de l'ERISC 2020 ne sont pas les mêmes et que le répondant au questionnaire n'a pas forcément tous les détails sur les symptômes observés chez l'enfant.

**GRAPHIQUE 5.1- EVOLUTION DE LA PRÉVALENCE DES MALADIES DE L'ENFANT**



## 5.2. Diarrhée

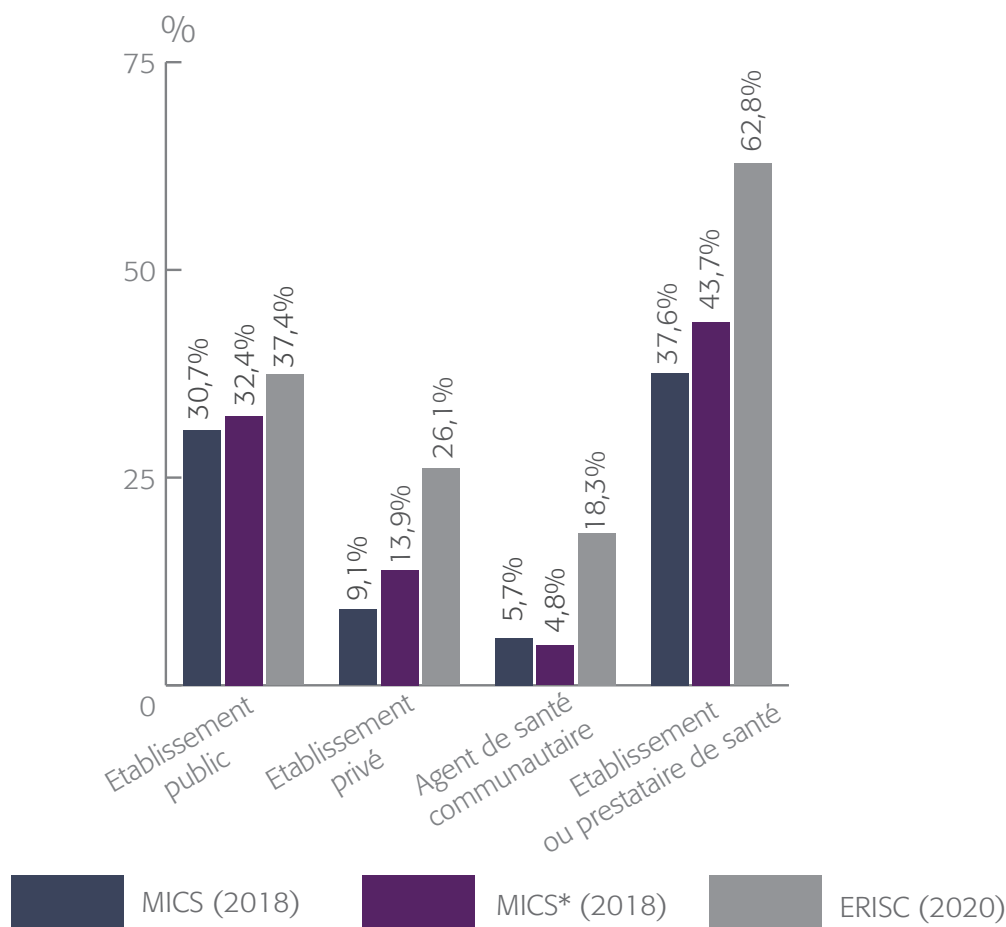
La diarrhée est l'une des principales causes de décès chez les enfants de moins de cinq ans dans le monde<sup>7</sup>. La plupart des décès liés à la diarrhée chez les enfants sont dus à la déshydratation résultant de la perte de grandes quantités d'eau et d'électrolytes du corps dans les selles liquides.

Dans cette enquête, on a demandé aux personnes s'occupant des enfants si leur enfant de moins de cinq ans avait eu un épisode de diarrhée au cours des deux semaines précédant l'enquête. Dans les cas où on a signalé que l'enfant avait la diarrhée, une question a été posée sur la recherche de traitement de la maladie.

Le graphique 5.2 montre l'évolution de la recherche de traitement de la diarrhée chez les enfants de moins de 5 ans. Le pourcentage de mères ou gardiennes qui ont cherché un traitement pour leurs enfants atteints de la diarrhée aurait augmenté (de 43,7 % pour le MICS\* à 62,8 % pour l'ERISC). Cette situation pourrait être l'effet de la prudence et de la vigilance des adultes responsables pendant la période de la pandémie du COVID-19. Cette augmentation est observée au niveau du secteur public (de 32,4 % à 37,4 %), du secteur privé (de 13,9 % à 26,1 % pour l'ERISC) et des agents communautaires (de 4,8 % à 18,3 %).

7 UNICEF. One is too many: Ending Child Deaths from Pneumonia and Diarrhoea. New York: UNICEF, 2016. <https://data.unicef.org/wp-content/uploads/2016/11/UNICEF-Pneumonia-Diarrhoea-report2016-web-version.pdf>

## GRAPHIQUE 5.2- EVOLUTION DE LA RECHERCHE DE TRAITEMENT DE LA DIARRHÉE



## 5.3. Paludisme

Le paludisme est une cause majeure de décès des enfants de moins de cinq ans dans le monde<sup>4</sup>. Des mesures préventives et un traitement avec un antipaludique efficace peuvent réduire considérablement les taux de mortalité du paludisme chez les enfants<sup>8</sup>.

Dans les régions où le paludisme est courant, l'OMS recommande la pulvérisation intra domiciliaire à effet permanent (IRS)<sup>9</sup>, l'utilisation de moustiquaires imprégnées

d'insecticide (MII<sup>10</sup>) et le traitement rapide des cas avec des médicaments antipaludéens recommandés<sup>85</sup>.

**Le graphique 5.3 présente l'évolution du pourcentage d'enfants de moins de cinq ans présentant de la fièvre au cours des deux dernières semaines pour lesquels des conseils ou un traitement ont été recherchés, par source de conseils ou de traitement. Ce pourcentage serait passé de 52,4 % (MICS\*) à 69,6 % (ERISC).** Cette tendance à la hausse est observée tant au niveau du secteur public (de 34,6 % à 52,4 %) que privé (de 15,4 % à 29,5 %). Cette tendance s'explique probablement par le fait que la fièvre est un des symptômes du COVID-19 et donc que les personnes responsables redoublent de vigilance en allant directement au centre de santé.

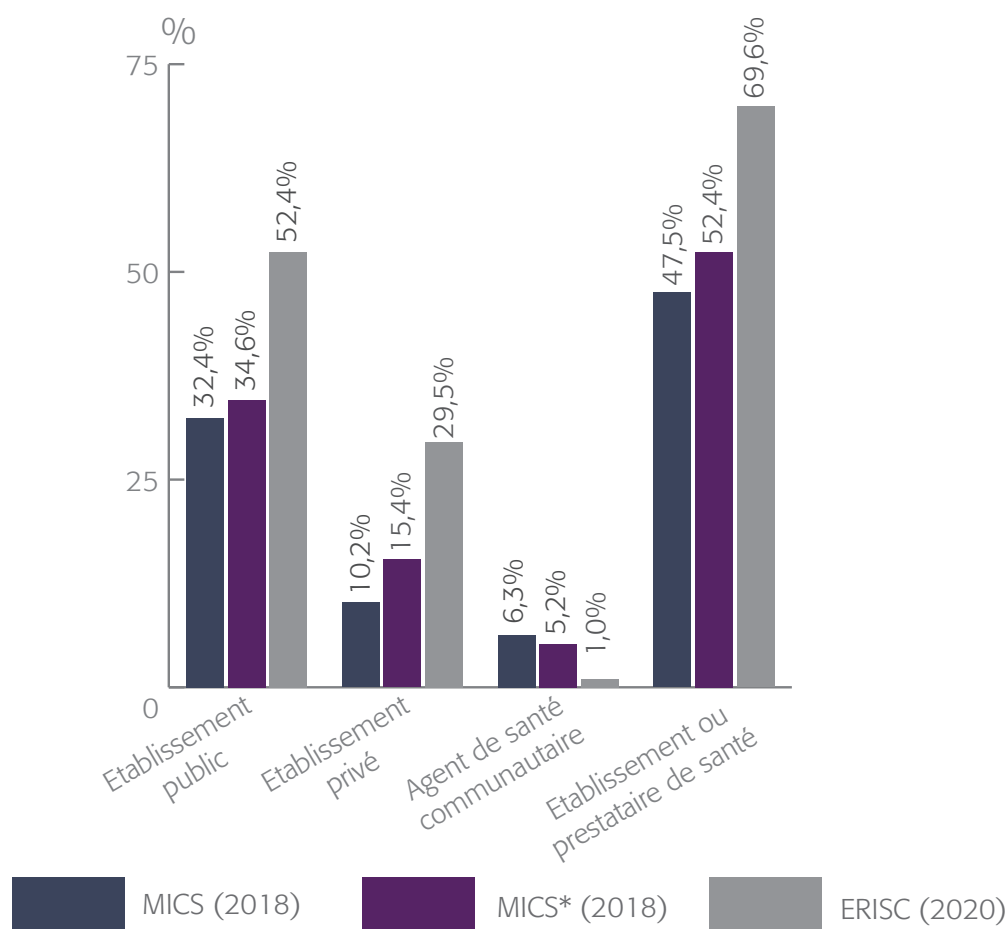
8 OMS. Directives pour le traitement du paludisme. Troisième édition. Geneva: WHO Press, 2015. [http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/162441/9789241549127\\_eng.pdf?sequence=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/162441/9789241549127_eng.pdf?sequence=1)

9 OMS. Pulvérisation intra domiciliaire. Un manuel opérationnel pour la pulvérisation intra domiciliaire (IRS) pour le contrôle et l'élimination de la transmission du paludisme. Deuxième édition. Geneva: WHO Press, 2015. WHO. 2015 [http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/177242/9789241508940\\_eng.pdf?sequence=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/177242/9789241508940_eng.pdf?sequence=1)

10 OMS. Atteindre et maintenir une couverture universelle avec des moustiquaires insecticides de longue durée pour la lutte antipaludique. Geneva: WHO Press, 2017. <http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/259478/WHO-HTM-GMP-2017.20-eng.pdf?sequence=1>.



### GRAPHIQUE 5.3- EVOLUTION DE LA RECHERCHE DE TRAITEMENT DE LA FIÈVRE



## 5.4. Alimentation du nourrisson et du jeune enfant

Des pratiques optimales d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant peuvent augmenter la survie et favoriser une croissance et un développement sain, en particulier pendant la période critique de la naissance à l'âge de 2 ans. L'allaitement au cours des premières années de vie protège les enfants contre les infections, et constitue une source idéale de nutriments, économique et sûre<sup>11</sup>. De nombreux enfants ne commencent pas à allaiter suffisamment tôt, n'allaitent pas exclusivement pendant les six mois recommandés ou arrêtent d'allaiter prématurément<sup>12</sup>. Des études ont montré qu'en plus de la poursuite de l'allaitement maternel, la consommation d'aliments solides, semi-solides et mous appropriés, adéquats et sans risque à partir de l'âge de 6 mois, produit de meilleurs résultats en matière de santé et de croissance, susceptibles de réduire le retard de croissance pendant les deux premières années de la vie<sup>13</sup>.

L'UNICEF et l'OMS recommandent que les bébés soient: (i) allaités dans l'heure qui suit la naissance; (ii) allaités exclusivement au sein pendant les six premiers mois de la vie; et (iii) continuent à être allaités jusqu'à l'âge de 2 ans ou au-delà<sup>14</sup>. À partir de 6 mois, l'allaitement doit être combinée à une alimentation sans danger, adaptée à l'âge, composée d'aliments solides, semi-solides et mous, selon des principes directeurs spécifiques sur la manière dont l'alimentation doit être effectuée, avec des sujets allant de la consistance alimentaire à une alimentation réactive<sup>15,16</sup>.

Pour l'ERISC, en raison de la durée limitée de l'enquête par téléphone et de la méthodologie par rapport au répondant aux questionnaires, les questions sur l'alimentation et la nutrition ont été restreintes à la poursuite de l'allaitement.

L'évolution de la poursuite de l'allaitement est donnée par le graphique 5.4. Le pourcentage d'enfants de 12 à 15 mois qui

11 Victora, C. et al. «L'allaitement maternel au xxi<sup>e</sup> siècle: épidémiologie, mécanismes et effet continu». *The Lancet* 387, (2016): 475–90. doi: [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(15\)01024-7](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(15)01024-7).

12 UNICEF. Dès la première heure de la vie. Plaider pour une alimentation améliorée du nourrisson et du jeune enfant partout dans le monde. New York: UNICEF, 2016. <https://data.unicef.org/wp-content/uploads/2016/10/From-the-first-hour-of-life.pdf>.

13 Bhuta, Z. et al. «Interventions fondées sur des données factuelles pour améliorer la nutrition maternelle et infantile: que peut-on faire et à quel coût?» *The Lancet* 382, no. 9890 (2013): 452-477. doi: 10.1016 / S0140-6736 (13) 60996-4.

14 OMS. Mise en œuvre de la stratégie mondiale pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. Compte rendu de la réunion, Genève, Presses de l'OMS, 2003. <http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/42590/9241562218.pdf?sequence=1>.

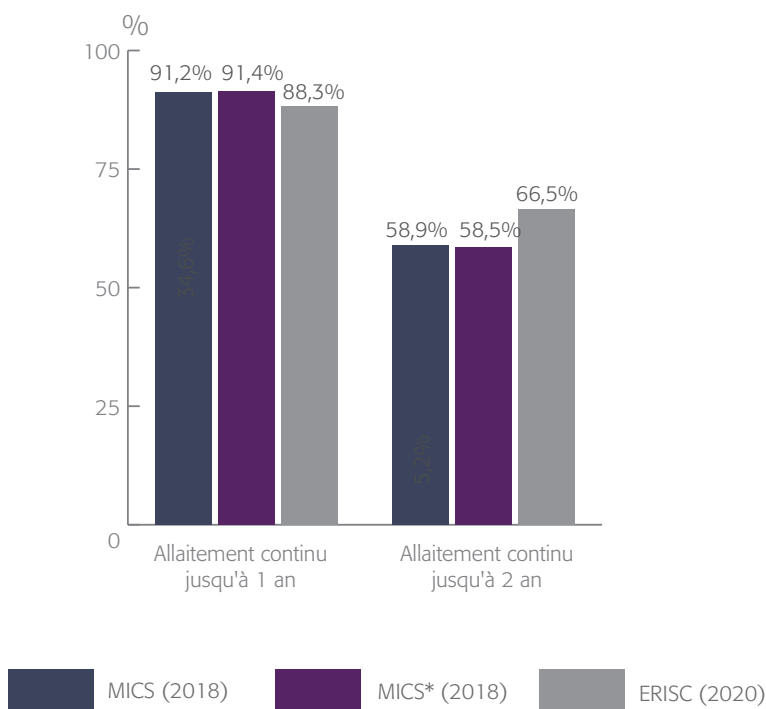
15 PAHO. Principes directeurs pour l'alimentation complémentaire de l'enfant allaité. 2003.

16 OMS. Principes directeurs pour l'alimentation des enfants non allaités âgés de 6 à 24 mois. Geneva: WHO Press, 2005. <http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/43281/9241593431.pdf?sequence=1>.

continuent d'être allaités serait resté relativement stable (de 91,4 % en 2018 à 88,3 % en 2020) alors que celui des

enfants de 20 à 23 mois aurait connu une hausse en passant de 58,5 % (MICS\*) à 66,5 % (ERISC).

#### GRAPHIQUE 5.4- EVOLUTION DE LA POURSUITE DE L'ALLAITEMENT



### 5.5. Développement du jeune enfant

Il est reconnu qu'une période de développement cérébral rapide se produit dans les premières années de la vie, et que la qualité de l'environnement familial des enfants et leurs interactions avec les personnes qui prennent soins d'eux constituent un déterminant majeur de leur développement pendant cette période. Les expositions précoces des enfants en soins attentifs ont une fonction neurologique importante, car ces interactions peuvent stimuler leur développement cognitif, physique, social et émotionnel. Dans ce contexte, l'engagement des adultes dans des activités avec les enfants, la présence de livres et de jouets à la maison pour l'enfant et les conditions de prise en charge sont des indicateurs importants.

Des informations sur un certain nombre d'activités qui fournissent aux enfants une stimulation précoce et des soins

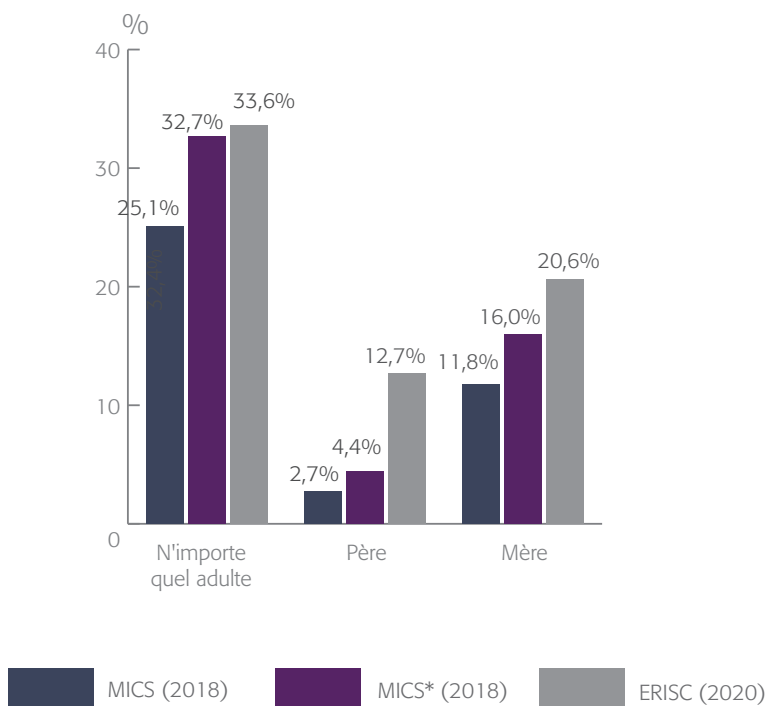
adaptés ont été recueillies dans le cadre de l'enquête et présenté au tableau TC.10.1. Celles-ci incluaient la participation d'adultes du ménage dans des activités avec l'enfant, telles que : lire des livres ou regarder des livres d'images, raconter des histoires, chanter, emmener l'enfant en dehors de la maison, jouer avec l'enfant, nommer, compter ou dessiner des choses. Dans l'ensemble, 33,6 % des enfants de 2 à 4 ans ont été engagé avec un adulte dans au moins 4 activités. 20,6 % étaient engagés dans au moins 4 activités avec leur mère contre 12,7 % avec leur père. Les parents peu instruits sont ceux qui s'engagent le plus souvent dans des activités avec leurs enfants (24,1 % chez les enfants dont la mère a un niveau primaire contre 21,3 % chez ceux dont la mère est de niveau secondaire ou plus).



Le graphique 5.5 montre l'évolution du soutien à l'apprentissage. On constate que, malgré une stabilité du pourcentage des enfants engagés avec un adulte dans au moins 4 activités (32,7 % en 2018 contre 33,6 % en 2020), le pourcentage de ceux engagés avec leur mère dans au moins 4 activités aurait connu une hausse (de 16 % à

20,6 %). Il en est de même pour le pourcentage de ceux engagés avec leur père dans au moins 4 activités (augmentation de 4,4 % à 12,7 %). Autrement dit, les mesures restrictives liées à la pandémie auraient probablement permis aux parents de consacrer un peu plus de temps à leurs enfants.

GRAPHIQUE 5.5 - EVOLUTION DU SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE



**TABLEAU TC.10.1 : SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE**

Pourcentage d'enfants de 2-4 ans avec qui un membre adulte du ménage s'est engagé dans des activités de promotion d'apprentissage et de préparation scolaire dans les 3 derniers jours et engagement dans de telles activités du père et de la mère biologique, ERISC, Madagascar, 2020.

	Membre adulte du ménage			Père	Mère	Nombre d'enfants de 2-4 ans		
	Pourcentage d'enfants avec qui un membre adulte du ménage s'est engagé dans 4 ou plus activités	Nombre moyen d'activités avec un membre adulte du ménage	Pourcentage d'enfants avec lesquels aucun membre adulte du ménage n'a participé à une activité					
<b>Total</b>	33,6	3,1	7,2	12,7	1,2	20,6	2,1	430
<b>Sexe</b>								
Masculin	32,1	3,1	8,4	14,0	1,2	20,5	2,2	232
Féminin	35,4	3,1	5,8	11,2	1,2	20,8	2,0	192
<b>Milieu de résidence</b>								
Urbain	48,9	3,5	8,1	13,1	1,3	30,9	2,4	71
Rural	30,6	3,0	7,0	12,6	1,2	18,6	2,0	360
<b>Age</b>								
2	27,6	3,0	4,5	4,3	,8	10,8	1,7	143
3	41,8	3,6	4,2	23,6	1,7	34,6	2,9	149
4	31,1	2,6	13,3	9,7	1,2	15,8	1,6	138
<b>Niveau d'instruction de la mère A</b>								
Préscolaire ou sans instruction	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	38
Primaire	36,8	3,3	4,3	17,1	1,2	24,1	2,2	163
Secondaire +	36,7	3,1	5,6	11,5	1,3	21,3	2,1	228
Manquant/NSP	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	1

A Dans ce tableau et tout au long du rapport, l'éducation de la mère se réfère au niveau de scolarité des mères ainsi que des tuteurs des enfants de moins de 5 ans, qui sont les répondants au questionnaire des moins de 5 ans si la mère est décédée ou vit ailleurs.

(\*) Basé sur moins de 25 cas non pondérés.

Certaines recherches ont montré que le fait de laisser les enfants sans supervision adéquate est un facteur de risque de blessures involontaires. Dans cette enquête, deux questions ont été posées pour savoir si les enfants âgés de 0 à 59 mois étaient laissés seuls pendant la semaine précédant l'interview, et si les enfants étaient confiés à d'autres enfants de moins de 10 ans. Ceci est présenté dans le tableau TC.10.3.

**Au cours de la semaine précédant l'enquête, 30,1 % des enfants de moins de 5 ans ont été laissés sous garde inadéquate. Les enfants en milieu rural souffrent le plus souvent de la garde inadéquate par rapport à ceux en milieu urbain (33,9 % contre 15,3 %).**

**TABLEAU TC.10.3: GARDE INADÉQUATE**

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans laissés seuls ou sous la garde d'un autre enfant de moins de 10 ans pour plus d'une heure, au moins une fois la semaine dernière, ERISC, Madagascar, 2020

		Pourcentage d'enfants			Nombre d'enfants
		Laissés seuls la semaine dernière	Laissés sous la garde d'un autre enfant de moins de 10 ans la semaine dernière	Laissés sous garde inadéquate durant la semaine dernière	
Total		13,7	24,4	30,1	650
Sexe					
	Masculin	12,7	27,1	34,7	331
	Féminin	14,8	21,6	25,4	319
Milieu de résidence					
	Urbain	9,2	11,5	15,3	131
	Rural	14,9	27,7	33,9	519
Age					
	0-1	5,0	13,2	14,1	220
	2-4	18,2	30,1	38,3	430
Niveau d'Instruction de la mère					
	Préscolaire sans instruction ou	(7,8)	(43,1)	(43,1)	55
	Primaire	7,4	24,3	29,0	258
	Secondaire +	19,6	21,3	28,8	336
	Manquant/NSP	(*)	(*)	(*)	1

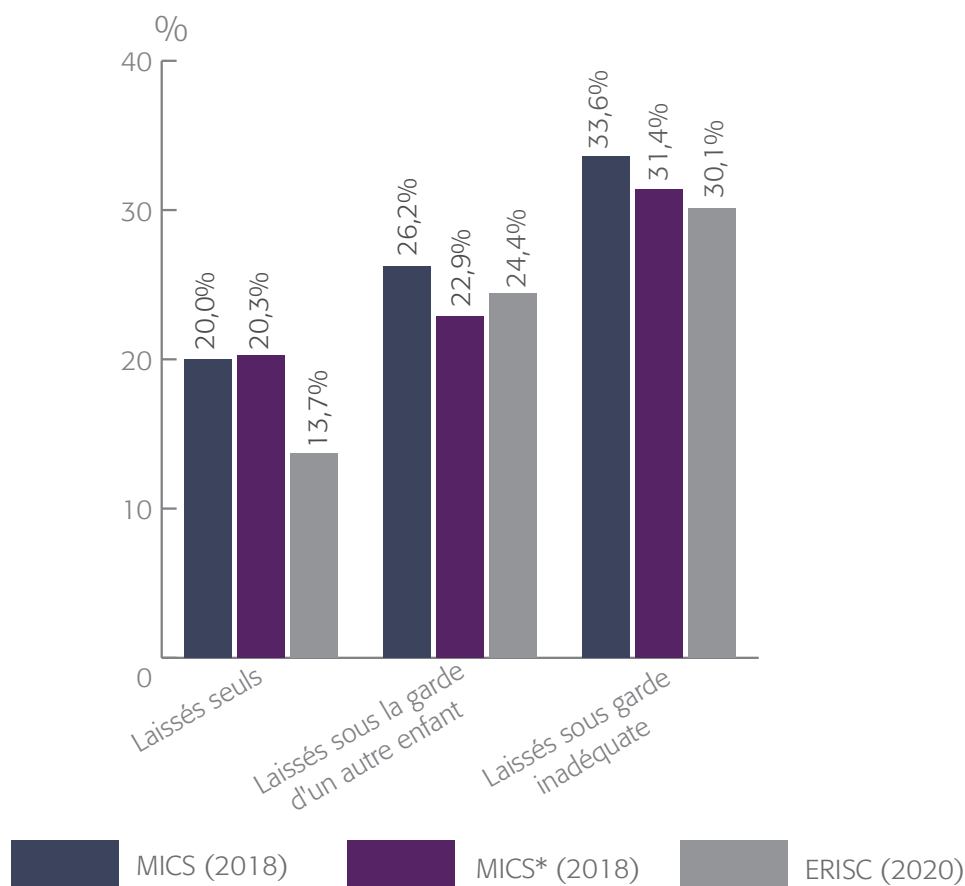
( ) Basé sur 25-49 cas non pondérés.

(\*) Basé sur moins de 25 cas non pondérés.

Le pourcentage d'enfants laissés seuls aurait connu une légère baisse (20,3 % en 2018 contre 13,7 % en 2020) alors que les pourcentages d'enfants laissés sous la

garde d'un autre enfant et de la garde inadéquate en général seraient restés stables (respectivement 22,9 % et 31,4 % en 2018 contre 24,4 % et 30,1 % en 2020).

## GRAPHIQUE 5.6- EVOLUTION DE LA GARDE INADÉQUATE



## 6. APPRENDRE

À Madagascar, les enfants entrent à l'école primaire à l'âge de 6 ans, commencent le secondaire à l'âge de 11 ans et entrent au second cycle du secondaire à 15 ans. À l'école primaire, il y a 5 classes qui vont de la première à la cinquième année. Pour le premier cycle de l'enseignement secondaire,

les classes vont de la première à la quatrième année (4 classes) et de la première année à la troisième année pour le second cycle (3 classes). L'année scolaire s'étale sur la période d'octobre à juin de l'année suivante.

## 6.1. Fréquentation du primaire

Le tableau LN.2.3 indique le pourcentage d'enfants d'âge scolaire primaire de 6 à 10 ans qui fréquentent l'école primaire ou le secondaire<sup>17</sup> et ceux qui ne sont pas scolarisés. Tout au long de l'année scolaire 2019-2020<sup>18</sup>, 89,4 % des en-

fants de 6 à 10 ans fréquentent effectivement l'école pendant l'année scolaire 2019-2020. Le taux net de fréquentation au niveau primaire ne présente généralement pas de grandes variations que ce soit entre les garçons et les filles, entre les milieux urbain et rural ou encore selon le niveau d'instruction de la mère.

<sup>17</sup> Les taux présentés dans ce tableau sont « ajustés » car ils comprennent non seulement la fréquentation de l'école primaire, mais aussi la fréquentation de l'école secondaire au numérateur.

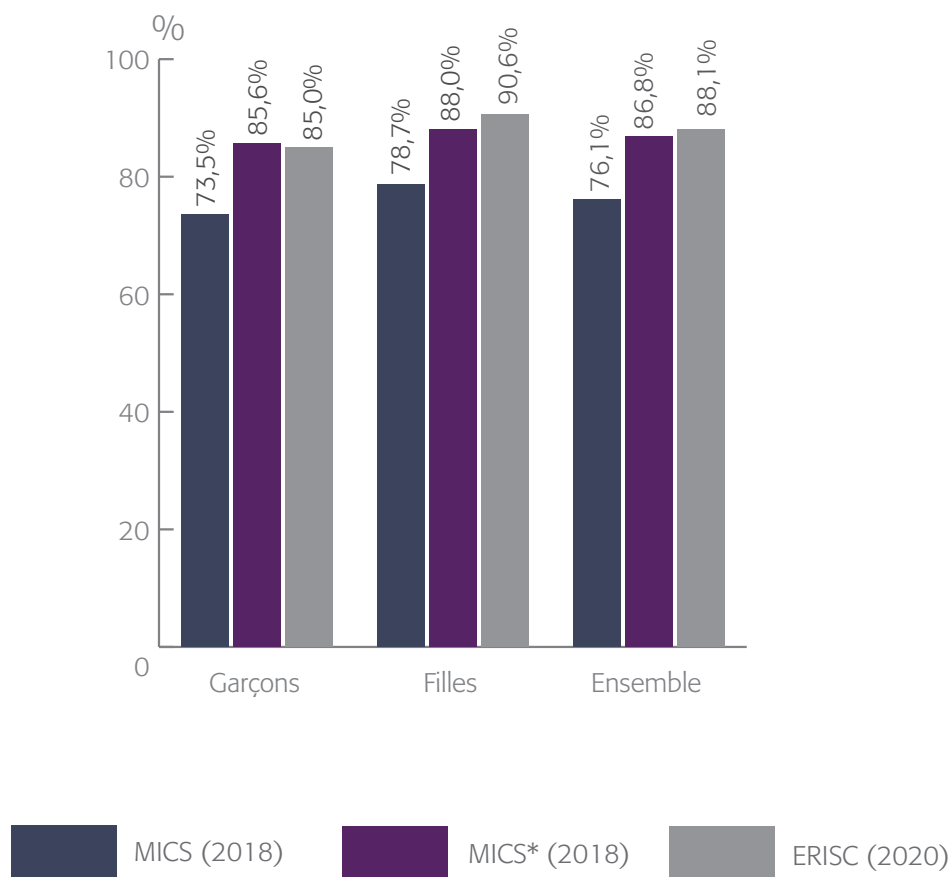
<sup>18</sup> Tous les taux de fréquentation se calculent pour toute l'année scolaire et donc ne tiennent pas compte de la fermeture des écoles pendant la période

de confinement.



Le graphique 6.1 représente l'évolution du taux net de fréquentation scolaire au niveau du primaire. Entre 2018 (MICS\*) et 2020 (ERISC), les taux de fréquentation seraient restés relativement stables.

GRAPHIQUE 6.1- EVOLUTION DU TAUX NET DE FRÉQUENTATION AU NIVEAU PRIMAIRE



**TABLEAU LN.2.3 : FRÉQUENTATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ET ENFANTS NON SCOLARISÉS**

Pourcentage d'enfants en âge d'aller à l'école primaire fréquentant l'école primaire ou secondaire (taux net de fréquentation ajusté), pourcentage d'enfants fréquentant le préscolaire et pourcentage d'enfants en dehors de l'école. ERISC, Madagascar, 2020

	Masculin					Féminin					Total				
	Taux net de fréquentation (ajusté)	Ne fréquentent pas l'école ou le préscolaire	Fréquentent le préscolaire	Hors l'école	Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école primaire au début de l'année scolaire	Taux net de fréquentation (ajusté)	Ne fréquentent pas l'école ou le préscolaire	Fréquentent le préscolaire	Hors l'école	Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école primaire au début de l'année scolaire	Taux net de fréquentation (ajusté)	Ne fréquentent pas l'école ou le préscolaire	Fréquentent le préscolaire	Hors l'école	Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école primaire au début de l'année scolaire
<b>Total</b>	85,0	12,2	2,8	12,2	335	90,6	8,0	1,3	8,0	415	88,1	9,9	2,0	9,9	750
<b>Milieu de résidence</b>															
Urbain	92,2	7,0	0,8	7,0	81	89,2	9,2	1,1	9,2	71	90,8	8,1	0,9	8,1	152
Rural	82,7	13,8	3,5	13,8	254	90,9	7,8	1,4	7,8	344	87,4	10,3	2,3	10,3	598
<b>Âge au début de l'année scolaire (en années)</b>															
6	86,2	13,2	0,6	13,2	66	91,8	4,0	4,2	4,0	121	89,8	7,3	2,9	7,3	187
7	70,7	17,6	11,8	17,6	75	82,1	17,2	0,4	17,2	69	76,1	17,4	6,3	17,4	144
8	98,0	2,0	0,0	2,0	68	98,8	1,0	0,3	1,0	68	98,4	1,5	0,1	1,5	136
9	86,2	13,4	0,4	13,4	61	84,4	15,5	0,0	15,5	82	85,2	14,6	0,2	14,6	143
10	85,7	14,3	0,0	14,3	65	95,7	4,3	0,0	4,3	75	91,1	8,9	0,0	8,9	140
<b>Niveau d'instruction de la mère</b>															
Aucun	(*)	(*)	(*)	(*)	29	(*)	(*)	(*)	(*)	38	(64,1)	(34,8)	(0,7)	(34,8)	66
Primaire	90,2	9,7	0,1	9,7	128	89,4	8,3	2,3	8,3	203	89,7	8,8	1,5	8,8	331
Secondaire ou plus	90,2	4,8	4,9	4,8	178	92,0	7,5	0,4	7,5	174	91,1	6,2	2,7	6,2	352
Manquant/NSP	(*)	(*)	(*)	(*)	1	-	-	-	-	0	(*)	(*)	(*)	(*)	1

A Le pourcentage d'enfants non scolarisés est celui qui ne fréquente pas l'école et comprend également ceux qui fréquentent le préscolaire

O Basé sur 25 à 49 cas non pondérés

(\*) Basé sur moins de 25 cas non pondérés

- Dénominateur nul





## 6.2. Fréquentation du premier cycle du secondaire

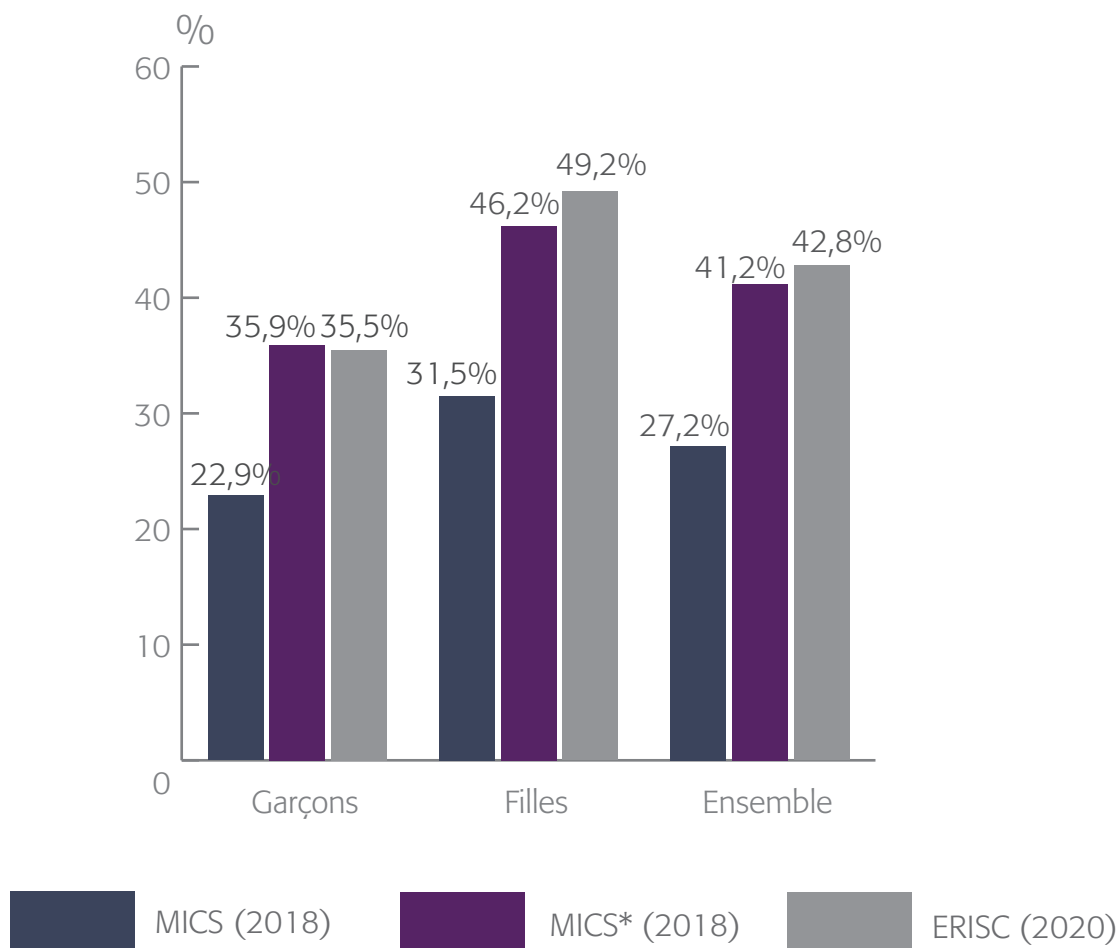
Le taux de fréquentation net ajusté du premier cycle du secondaire est présenté dans le tableau LN.2.4<sup>19</sup> pour les enfants de 11 à 14 ans. 42,8 % des enfants de 11 à 14 ans fréquentent effectivement le premier cycle du secondaire. Le taux de fréquentation des filles (49,2 %) est supérieur à celui des garçons (35,5 %), celui du milieu urbain (56,8 %) supérieur à celui du milieu rural (38,3 %). Enfin, le groupe

des enfants dont les mères sont de niveau secondaire ou plus (57,6 %) affiche un taux de fréquentation supérieur à celui des enfants dont la mère est de niveau primaire (31,4 %).

Le graphique 6.2 présente l'évolution du taux net de fréquentation au niveau du premier cycle du secondaire. Les taux de fréquentation seraient restés stables (41,2 % en 2018 contre 42,8 % en 2020) notamment chez les garçons (35,9 % en 2018 contre 35,5 % en 2020).

<sup>19</sup> Les taux présentés dans ce tableau sont «ajustés» car ils incluent non seulement la fréquentation du premier cycle de l'enseignement secondaire, mais aussi la fréquentation de niveaux plus élevés au numérateur.

**GRAPHIQUE 6.2- EVOLUTION DU TAUX NET DE FRÉQUENTATION AU NIVEAU DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE**



**TABLEAU LN.2.4 : FRÉQUENTATION SCOLAIRE DANS LE PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE ET ADOLESCENTS NON SCOLARISÉS**

Pourcentage d'enfants en âge d'aller à l'école secondaire fréquentant l'école secondaire ou le supérieur (taux net de fréquentation ajusté), pourcentage d'élèves fréquentant l'école primaire et pourcentage d'enfants en dehors de l'école. ERISC, Madagascar, 2020

	Masculin			Féminin			Total					
	Taux net de fréquentation (ajusté)	Pourcentage d'enfants : Fréquentant l'école primaire	Hors l'école <sup>A</sup>	Taux net de fréquentation (ajusté)	Pourcentage d'enfants : Fréquentant l'école primaire	Hors l'école <sup>A</sup>	Taux net de fréquentation (ajusté)	Pourcentage d'enfants : Fréquentant l'école primaire	Hors l'école <sup>A</sup>	Nombre d'enfants en âge d'aller au secondaire au début de l'année scolaire		
Total	35,5	37,9	26,6	28,6	49,2	26,2	24,5	32,9	42,8	31,7	25,5	616
<b>Milieu de résidence</b>												
Urbain	53,5	29,3	17,2	74	60,1	17,1	22,6	75	56,8	23,2	19,9	149
Rural	29,1	40,9	29,9	212	45,9	28,9	25,1	255	38,3	34,4	27,3	467
<b>Âge au début de l'année scolaire (en années)</b>												
11	36,1	51,2	12,6	55	29,6	58,6	11,8	82	32,2	55,6	12,2	138
12	32,9	45,8	21,3	110	61,4	18,2	20,4	69	43,9	35,2	20,9	179
13	44,0	34,3	21,7	53	53,7	23,8	22,3	82	49,9	27,9	22,0	135
14	32,4	17,3	50,4	68	53,2	6,4	40,4	96	44,6	10,9	44,5	165
<b>Niveau d'instruction de la mère</b>												
Aucun	(*)	(*)	(*)	22	(*)	(*)	(*)	32	(48,7)	(22,1)	(29,2)	54
Primaire	24,2	40,7	35,1	162	38,3	35,8	25,9	168	31,4	38,2	30,4	330
Secondaire ou plus	54,7	31,2	14,1	103	59,9	19,3	20,6	129	57,6	24,6	17,7	232

A Le pourcentage d'enfants non scolarisés dans le premier cycle du secondaire concerne ceux qui ne fréquentent ni l'enseignement primaire, ni le secondaire ou le supérieur

O Basé sur 25 à 49 cas non pondérés

(\*) Basé sur moins de 25 cas non pondérés



### 6.3. Fréquentation du second cycle du secondaire

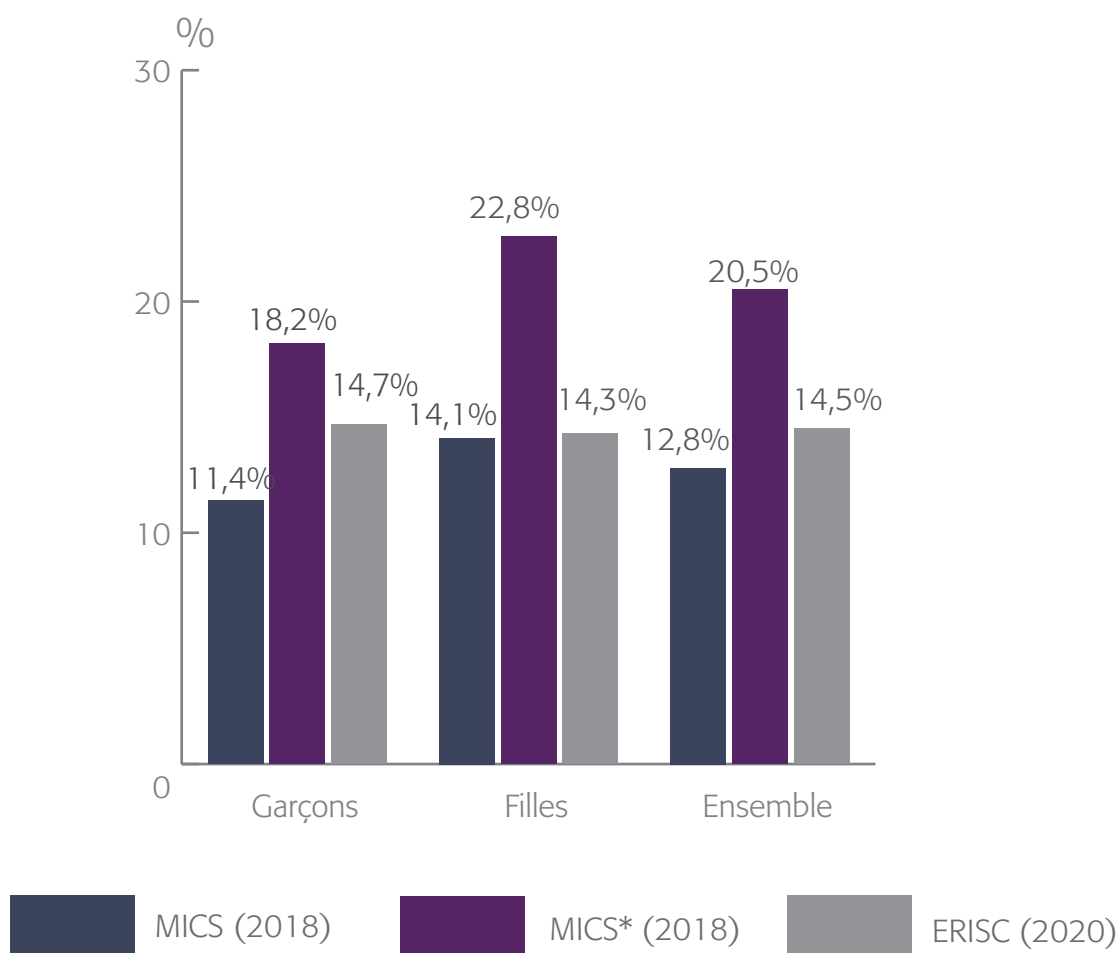
Le taux net de fréquentation ajusté du 2nd cycle du secondaire et le taux d'enfants non scolarisés sont présentés dans le tableau LN.2.6<sup>20</sup>. 14,5 % des enfants de 15 à 17 ans fréquentent effectivement le second cycle du secondaire. Il n'y a pas de différence majeure entre les garçons et les filles. En revanche, l'écart entre le milieu urbain (32 %) et le milieu rural (10,5 %) est plus marqué que dans les cycles inférieurs.

<sup>20</sup> Les taux présentés dans ce tableau sont «ajustés» car ils incluent non seulement la fréquentation du second cycle de l'enseignement secondaire, mais aussi la fréquentation de niveaux plus élevés au numérateur.

Les enfants issus de mères plus instruites (20 % pour ceux dont la mère est de niveau secondaire ou plus) ont aussi de meilleures chances d'être scolarisés (11,1 % pour ceux qui ont une mère de niveau primaire).

Le graphique 6.3 présente l'évolution du taux net de fréquentation du second cycle du secondaire. Généralement, le taux net serait passé de 20,5 % à 14,5 %, en particulier chez les filles (22,8 % en 2018 contre 14,3 % en 2020).

**GRAPHIQUE 6.3- EVOLUTION DU TAUX NET DE FRÉQUENTATION AU NIVEAU DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE**



**TABLEAU LN.2.6 : FRÉQUENTATION SCOLAIRE DANS LE SECOND CYCLE DU SECONDAIRE ET JEUNES NON SCOLARISÉS**

 Pourcentage d'enfants d'âge du 2<sup>ème</sup> cycle du secondaire fréquentant le 2<sup>ème</sup> cycle du secondaire ou le supérieur (taux net de fréquentation ajusté), pourcentage d'élèves fréquentant le 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, et pourcentage d'enfants en dehors de l'école. ERISC, Madagascar, 2020

	Masculin				Féminin				Total			
	Pourcentage d'enfants :	Nombre d'enfants du second cycle de l'enseignement secondaire	Taux net de fréquentation (ajusté) <sup>A</sup>	Nombre d'enfants du second cycle de l'enseignement secondaire	Pourcentage d'enfants :	Nombre d'enfants du second cycle de l'enseignement secondaire	Taux net de fréquentation (ajusté) <sup>A</sup>	Nombre d'enfants du second cycle de l'enseignement secondaire	Pourcentage d'enfants :	Nombre d'enfants du second cycle de l'enseignement secondaire	Taux net de fréquentation (ajusté) <sup>A</sup>	Nombre d'enfants du second cycle de l'enseignement secondaire
Total	14,7	321	14,3	308	14,5	308	14,5	629	14,7	321	14,3	629
<b>Milieu de résidence</b>												
Urbain	35,6	49	29,3	66	32,0	66	32,0	116	35,6	49	29,3	116
Rural	10,9	271	10,2	242	10,5	242	10,5	513	10,9	271	10,2	513
<b>Âge au début de l'année scolaire (en années)</b>												
15	19,6	63	7,8	131	11,6	131	11,6	194	19,6	63	7,8	194
16	30,6	72	11,4	87	20,1	87	20,1	159	30,6	72	11,4	159
17	6,8	185	26,4	91	13,3	91	13,3	276	6,8	185	26,4	276
<b>Niveau d'instruction de la mère</b>												
Aucun	(*)	4	(*)	5	(*)	5	(*)	9	(*)	4	(*)	9
Primaire	(22,1)	62	(2,1)	75	11,1	75	11,1	137	(22,1)	62	(2,1)	137
Secondaire ou plus	29,7	71	14,7	127	20,0	127	20,0	198	29,7	71	14,7	198
Pas d'information <sup>B</sup>	6,7	185	25,3	92	12,9	92	12,9	277	6,7	185	25,3	277

 A Le pourcentage d'enfants en âge de scolarisation du 2<sup>ème</sup> cycle du secondaire en dehors de l'école concerne ceux qui ne fréquentent pas l'école primaire, secondaire ou le supérieur

B Enfants âgés de 18 ans ou plus au moment de l'interview

O Basé sur 25 à 49 cas non pondérés

(\*) Basé sur moins de 25 cas non pondérés



## 6.4. Issue de l'année scolaire

Le tableau LN.2.7 présente les données sur la réouverture des écoles et le retour effectif des élèves en classe depuis le début du confinement en mars 2020. Dans l'ensemble, seulement 43,4 % des écoles étaient réouvertes après le début du confinement. Le taux de réouverture est plus élevé pour les niveaux secondaires (51,2 % pour le premier cycle ; 64,9 % pour le second cycle) que pour les niveaux inférieurs (39,2 % au primaire et 32,3 % pour le préscolaire).

Parmi les enfants dont l'école a été réouverte depuis mars 2020, 96,4 % ont effectivement repris les cours. Les taux de reprise sont également plus élevés aux niveaux secondaires (98,1 % au premier cycle ; 97,6 % au second cycle) par rapport aux niveaux inférieurs (96 % au primaire et 89,5 % au préscolaire).

**TABLEAU LN.2.7 : RÉOUVERTURE ET RETOUR À L'ÉCOLE**

Pourcentage d'enfants ayant fréquenté pendant l'année scolaire 2019-2020 dont l'école a été réouverte depuis mars 2020 et pourcentage de ceux qui ont effectivement repris les cours, ERISC, Madagascar, 2020

	Ont été réouvertes depuis Mars 2020	Nombre d'enfants qui ont fréquenté l'école pendant l'année scolaire 2019-2020	Sont retournés à l'école depuis sa réouverture	Nombre d'enfants dont l'école a été réouverte depuis mars 2020
Ensemble	43,4	1845	96,4	801
<b>Sexe</b>				
Masculin	43,6	809	95,8	352
Féminin	43,3	1036	96,9	449
<b>Milieu de résidence</b>				
Urbain	40,7	462	96,4	188
Rural	44,3	1383	96,4	613
<b>Niveau d'instruction de l'enfant</b>				
Préscolaire	32,3	152	89,5	49
Primaire	39,2	990	96,0	389
Secondaire 1	51,2	451	98,1	231
Secondaire 2	64,9	180	97,6	117
Supérieur	21,8	70	(*)	15

(\*) Basé sur moins de 25 cas non pondérés

Des questions ont été posées pour les enfants dont l'école a été réouverte mais qui n'ont pas repris les cours pour comprendre les raisons. Toutefois, au vu du faible pourcentage d'enfants qui n'ont pas repris l'école malgré la réouverture, ces données ne sont pas suffisamment robustes pour être exploitées.

Le tableau LN.2.8 présente le résultat final de l'année scolaire 2019-2020 au moment de l'enquête. Dans

l'ensemble, 48,1 % des enfants sont passés en classe supérieure tandis que 4,7 % ont échoué et 39 % sont toujours en train de continuer les cours. Le pourcentage d'élèves qui poursuivent encore leurs cours est plus élevé au niveau secondaire (45,2 % pour le premier cycle ; 65,8 % pour le second cycle) par rapport aux niveaux inférieurs (29,8 % pour le préscolaire ; 29,4 % pour le primaire).

**TABLEAU LN.2.8 : RÉSULTAT FINAL DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020**

Répartition en pourcentage des enfants qui ont fréquenté pendant l'année scolaire 2019-2020 selon le résultat final, ERISC, Madagascar, 2020

	Pourcentage des enfants qui ont fréquenté pendant l'année scolaire 2019-2020 selon le résultat final					Nombre d'enfants qui ont fréquenté l'école pendant l'année scolaire 2019-2020
	Passage	Echec	En cours	NSP	Total	
Ensemble	48,1	4,7	39,0	8,2	100,0	1845
<b>Sexe</b>						
Masculin	51,6	6,4	38,9	3,1	100,0	809
Féminin	45,4	3,5	39,0	12,2	100,0	1036
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	54,3	6,2	37,1	2,3	100,0	462
Rural	46,0	4,3	39,6	10,1	100,0	1383
<b>Niveau d'instruction de l'enfant</b>						
Préscolaire	59,7	4,8	29,8	5,7	100,0	152
Primaire	55,3	7,4	29,4	7,9	100,0	990
Secondaire 1	39,5	1,5	45,2	13,7	100,0	451
Secondaire 2	33,6	0,0	65,8	0,6	100,0	180
Supérieur	(*)	(*)	(*)	(*)	100,0	70

(\*) Basé sur moins de 25 cas non pondérés

## 7. PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE ET L'EXPLOITATION

### 7.1. Enregistrement des naissances

Le droit à un nom et le droit d'acquérir une nationalité sont inscrits dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CDE) et dans d'autres traités internationaux. L'enregistrement des enfants à la naissance est la première étape pour assurer leur reconnaissance devant la loi, sauvegarder leurs droits et s'assurer que toute violation de ces droits ne passe inaperçue<sup>21</sup>. Les actes de naissance sont la preuve de l'enregistrement à l'état civil et la première forme d'identité légale. Souvent, ils sont nécessaires pour accéder aux soins de santé ou à l'éducation. L'identification légale peut également constituer une forme de protection contre le mariage des enfants et l'exploitation par le travail, ainsi que l'enrôlement dans les forces armées avant l'âge légal. L'enregistrement des naissances et l'acte de naissance sont également des preuves légales du lieu de naissance et des

liens familiaux et donc nécessaires pour obtenir un passeport ou tout autre document officiel. À l'âge adulte, l'acte de naissance est nécessaire pour l'obtention de la carte d'identité nationale et peut être requis pour obtenir une aide sociale ou un emploi dans le secteur formel, pour acheter ou hériter des biens et pour voter.

Le tableau PR.1.1 présente le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée à l'état civil. Dans l'ensemble 93,9 % des naissances ont été enregistrées. Le pourcentage de naissances enregistrées est nettement plus élevé chez les enfants dont la mère est de niveau secondaire ou plus (98,6 %) par rapport à ceux dont la mère est de niveau primaire (89,1 %).

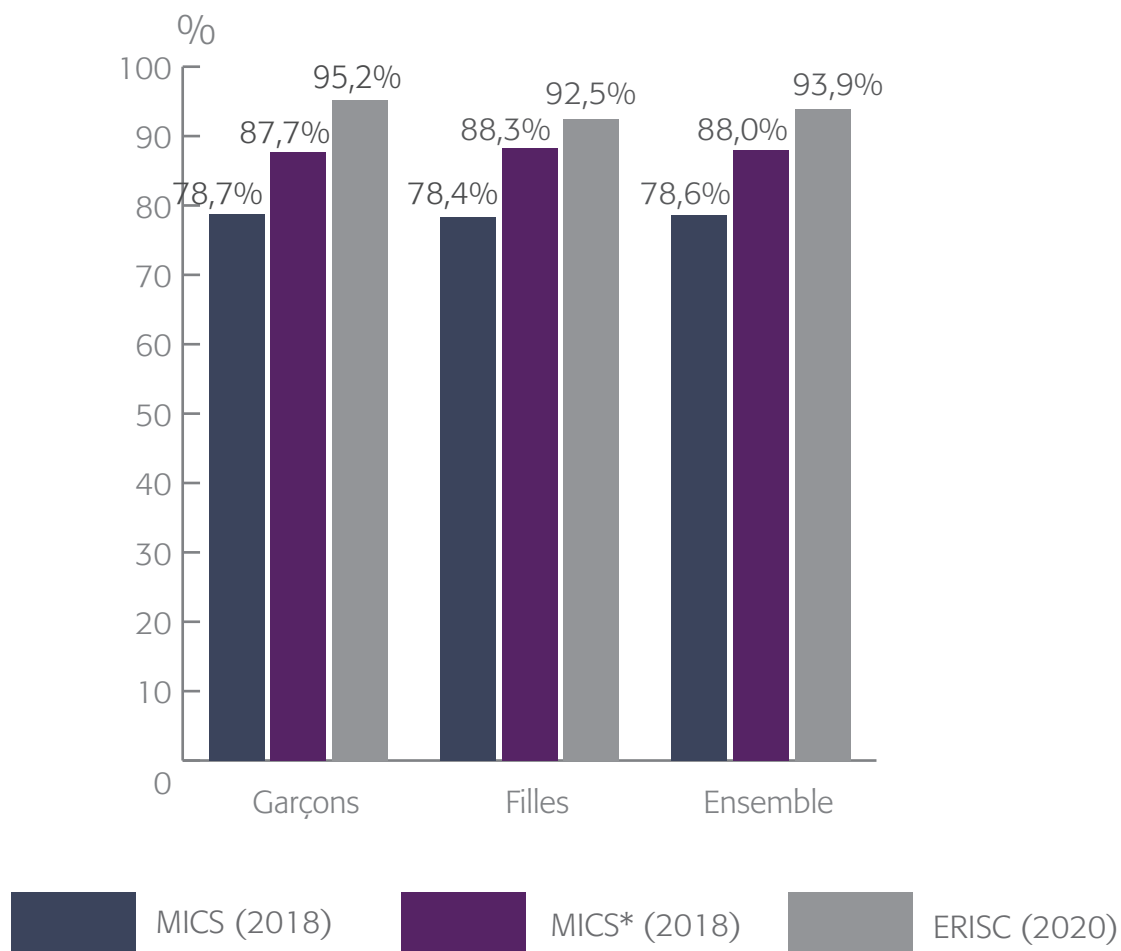
Le graphique 7.1 montre l'évolution du taux d'enregistrement des naissances au cours de la période 2018-2020. On

21 UNICEF. 2013. Every Child's Birth Right: Inequities and trends in birth registration. UNICEF.



constate que l'enregistrement des naissances aurait connu une hausse en passant de 88 % en 2018 (MICS\*) à 93,9 % en 2020 (ERISC). Cette tendance est observée aussi bien chez les garçons (de 87,7 % à 95,2 %) que chez les filles (de 88,3 % à 92,5 %).

### GRAPHIQUE 7.1- EVOLUTION DU TAUX D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES



**TABLEAU PR.1.1 : ENREGISTREMENT DES NAISSANCES**

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans selon que la naissance est enregistrée et pourcentage d'enfants non enregistrés dont la mère/gardienne sait comment enregistrer la naissance, ERISC, Madagascar, 2020

	Enfants de moins de 5 ans dont les naissances sont enregistrées auprès des autorités civiles			Nombre d'enfants de moins de 5 ans
	Avoir un certificat de naissance	Pas de certificat de naissance	Total enregistré	
Total	87,8	6,1	93,9	650
<b>Sexe</b>				
Masculin	87,1	8,1	95,2	331
Féminin	88,5	4,0	92,5	319
<b>Milieu de résidence</b>				
Urbain	84,2	11,9	96,1	131
Rural	88,7	4,7	93,3	519
<b>Age (en mois)</b>				
0-11 mois	80,9	16,4	97,2	86
12-23 mois	87,4	4,9	92,3	140
24-35 mois	81,2	8,9	90,1	138
36-47 mois	93,6	4,1	97,7	149
48-59 mois	92,8	0,3	93,2	136
<b>Niveau d'instruction de la mère</b>				
Aucun	(82,7)	(4,8)	(87,5)	55
Primaire	78,7	10,4	89,1	258
Secondaire ou plus	95,5	3,1	98,6	335
Manquant/NSP	(*)	(*)	(*)	1

() Basé sur 25-49 cas non pondérés

(\*) Basé sur moins de 25 cas non pondérés

**7.2. Discipline des enfants**

Enseigner aux enfants le contrôle de soi et un comportement acceptable fait partie intégrante de la discipline des enfants dans toutes les cultures. Les pratiques parentales positives impliquent de fournir des conseils sur la façon de gérer les émotions ou les conflits de manière à encourager le jugement et la responsabilité et de préserver l'estime de soi, l'intégrité physique et psychologique et la dignité des

enfants. Trop souvent, cependant, les enfants sont élevés par des parents qui appliquent des méthodes punitives qui reposent sur l'utilisation de la force physique ou de l'intimidation verbale pour obtenir des comportements souhaités. Des études ont montré que le fait d'exposer les enfants à une discipline violente a des conséquences néfastes, qui vont des effets immédiats aux dommages à long terme





que les enfants traînent jusqu'à l'âge adulte. La violence entrave le développement des enfants, les capacités d'apprentissage et la performance scolaire ; elle inhibe les relations positives, provoque une faible estime de soi, une détresse émotionnelle et une dépression ; et parfois, cela peut mener à des comportements à risque, voire à l'automutilation.

Le tableau PR.2.1 présente les données sur la discipline de l'enfant. On note globalement que **73,4 % des enfants sont**

**victimes d'une discipline violente de la part de leurs parents ou de leur gardienne. Les garçons (74,2 % contre 72,6 % chez les filles), les enfants résidant en milieu rural (75,8 % contre 63,2 % en milieu urbain) et ceux dont la mère n'est pas instruite (82,5 % contre 67,6 % pour ceux dont la mère est de niveau secondaire ou plus) sont les plus sujets à la discipline violente.**

### TABLEAU PR.2.1 : DISCIPLINE DE L'ENFANT

Pourcentage d'enfants âgés de 1 à 14 ans selon les méthodes de discipline utilisées au cours du dernier mois, ERISC, Madagascar, 2020

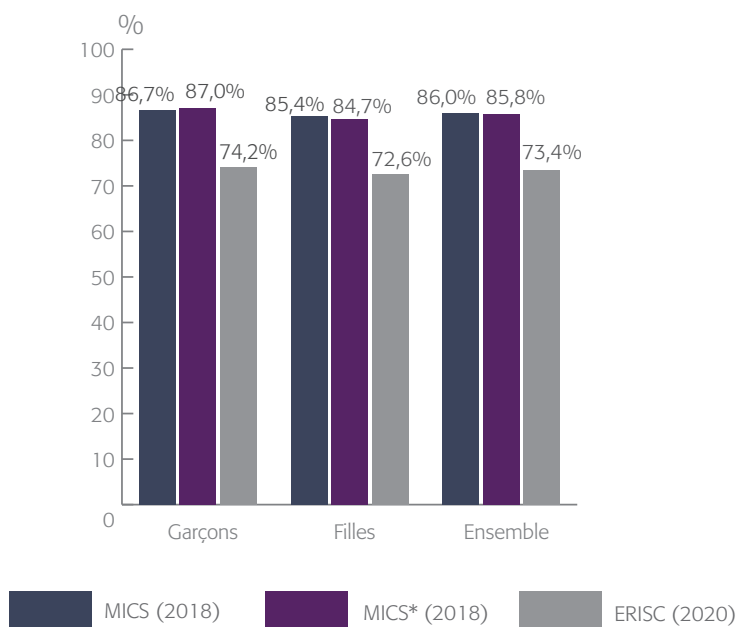
	Pourcentage d'enfants de 1-14 ans ayant vécu :				Toute méthode de discipline violente	Nombre d'enfants âgés de 1-14 ans
	Méthodes disciplinaires non-violentes seulement	Châtiment physique		Sévères <sup>A</sup>		
		Agression psychologique	N'importe lequel			
Total	22,4	46,4	54,8	4,3	73,4	2208
<b>Sexe</b>						
Masculin	20,6	49,3	51,2	7,1	74,2	1086
Féminin	24,1	43,6	58,2	1,7	72,6	1122
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	33,6	49,2	45,8	3,9	63,2	418
Rural	19,8	45,7	56,9	4,4	75,8	1790
<b>Age (en années)</b>						
1-2	25,1	33,6	47,5	0,3	58,2	280
3-4	13,0	55,8	70,8	3,3	84,5	287
5-9	27,1	42,4	53,8	4,7	68,9	958
10-14	18,7	53,3	52,3	5,9	81,1	683
<b>Niveau d'instruction de la mère</b>						
Aucun	1,4	37,6	58,7	2,2	82,5	235
Primaire	20,3	44,1	59,7	1,7	76,2	783
Secondaire ou plus	29,9	50,5	48,7	3,0	67,6	859
Manquant/NSP	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	2

A Les enfants de 1 an sont exclus, car les difficultés fonctionnelles ne sont collectées que pour les 2-14 ans.  
(\*) Basé sur moins de 25 cas non pondérés

Le graphique 7.2 présente l'évolution de la prévalence de la discipline violente auprès des enfants. Globalement, le **pourcentage d'enfants souffrant de discipline violente** aurait baissé de 85,8 % en 2018 (MICS\*) à 73,4 % en

2020 (ERISC). Cette tendance est observée aussi bien chez les garçons (de 87 % à 74,2 %) que chez les filles (84,7 % à 72,6 %).

### GRAPHIQUE 7.2- EVOLUTION DE LA PRÉVALENCE DE LA DISCIPLINE VIOLENTE



## 7.3. Travail des enfants

Le module sur le travail des enfants a été administré pour un enfant âgé de 5-17 ans sélectionné aléatoirement dans chaque ménage et comprend des questions relatives au type de travail que l'enfant a exercé et au nombre d'heures de travail. Les données sont collectées à la fois sur les activités économiques (le travail rémunéré ou non rémunéré pour le compte d'un individu qui n'est pas un membre du ménage, le travail dans une ferme ou une entreprise familiale) et le travail domestique (des tâches ménagères comme la cuisine, le nettoyage ou la garde des enfants, ainsi que ramasser du bois ou chercher de l'eau)<sup>22</sup>. Le module recueille également des informations sur les conditions de travail dangereuses<sup>23, 24</sup>.

Le tableau PR.3.1 présente l'implication des enfants dans les activités économiques. La méthodologie de l'indicateur

22 Notez que conformément à la Résolution I, Section 22 (b) de la 19<sup>e</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST), les activités consistant à collecter du bois de chauffage et à aller chercher de l'eau doivent être classées comme des travaux de production pour leur propre usage, c'est-à-dire une activité économique. Étant donné que la 20<sup>e</sup> CIST devrait discuter de cette classification et que cette classification a un impact énorme sur la prévalence du travail des enfants dans de nombreuses régions du monde, ces activités restent classées comme tâches ménagères dans le MICS, dans l'attente des résultats de la CIST.

23 UNICEF. 2012. How Sensitive Are Estimates of Child Labour to Definitions? ICS Methodological Paper No. 1. UNICEF

24 Le module sur le travail des enfants a été administré dans le questionnaire enfants 5-17 ans (voir annexe E: Questionnaires). Dans les ménages comptant au moins un enfant âgé de 5 à 17 ans, un enfant a été sélectionné aléatoirement. Pour tenir compte de la sélection aléatoire, le poids de l'échantillon du ménage est multiplié par le nombre total d'enfants âgés de 5 à 17 ans dans chaque ménage; ce poids est utilisé lors de la production des tableaux correspondants.

MICS sur le travail des enfants utilise trois seuils spécifiques basés sur l'âge et le nombre d'heures qu'un enfant peut effectuer pour l'activité économique, sans que cela ne soit classé comme travail des enfants. Si l'enfant a effectué des activités économiques la dernière semaine pendant des heures supérieures au nombre d'heures spécifique à l'âge, cela est considéré comme travail des enfants:

1. de 5-11 ans : 1 heure ou plus
2. de 12-14 ans : 14 heures ou plus
3. de 15-17 ans : 43 heures ou plus.

Généralement, **23,8 % des enfants de 5 à 11 ans, 13,2 % des enfants de 12 à 14 ans et 8,4 % des enfants de 15 à 17 ans ont pratiqué une activité économique avec un volume horaire dépassant les seuils par âge. Le travail des enfants sous la forme d'activité économique concerne davantage les garçons quel que soit le groupe d'âge considéré (32,8 % pour ceux âgés 5 à 11 ans ; 21,7 % pour ceux de 12 à 14 ans et 10,2 % pour ceux de 15 à 17 ans).** Cette forme de travail des enfants est plus fréquente en milieu rural, elle touche davantage les enfants qui ne fréquentent pas l'école et ceux dont la mère est moins instruite.

Le tableau PR.3.2 présente l'implication des enfants dans les tâches ménagères. Comme à l'activité économique ci-dessus, la méthode utilise également des seuils spécifiques



basés sur l'âge et le nombre d'heures pendant lesquelles un enfant peut effectuer des tâches ménagères sans que cela ne soit classé comme travail des enfants. Si l'enfant a effectué les tâches ménagères la semaine dernière pour une durée supérieure au nombre d'heures spécifique à l'âge, cela est considéré comme du travail des enfants:

1. de 5-11 ans et de 12-14 ans: 28 heures ou plus
2. de 15-17 ans : 43 heures ou plus.

Avec la fermeture des écoles, **la grande majorité des enfants soient impliqués dans des tâches ménagères : 79,3 % de ceux de 5 à 11 ans ; 89,9 % de ceux de 12 à 14 ans et 83,8 % de ceux de 15 à 17 ans.** Les tâches ménagères concernent davantage les filles à partir de 12 ans. Il est toutefois à noter que très peu d'enfants dépassent les seuils spécifiques quel que soit le groupe d'âge considéré alors qu'en 2018, 7,8 % des enfants de 5 à 11 ans, 16,4 % des enfants de 12 à 14 ans et 9,1 % des enfants de 15 à 17 ans étaient impliqués dans des tâches ménagères dépassant les seuils respectifs par rapport à l'âge de l'enfant. Cette situation peut résulter du biais dans l'échantillon ou du fait que le répondant au questionnaire ne maîtrise pas le volume horaire consacré par l'enfant aux tâches ménagères.

L'objectif ODD 8.7 vise à «prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes ». L'indicateur ODD 8.7.1 indique la proportion d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent. Le tableau PR.3.3 regroupe les enfants ayant participé à des activités économiques ou à des tâches ménagères à des niveaux supérieurs ou inférieurs aux seuils par âge, comme indiqué dans les tableaux précédents, ainsi que les enfants travaillant dans des conditions dangereuses<sup>25</sup>.

Près du tiers (33,8 %) des enfants de 5 à 17 ans sont engagés dans du travail. Ceux qui résident en milieu rural (38,5 %), ceux qui ne fréquentent pas l'école (47,8 %) et ceux dont la mère est peu instruite (47,4 %) sont les plus touchés par le travail des enfants.

<sup>25</sup> Notez que la définition du travail des enfants, d'où l'indicateur MICS PR.3 présenté dans ce rapport, inclut également le travail dans des activités qui sont dangereuses par nature. Cependant, pour assurer la comparabilité des estimations, l'UNICEF et l'OIT ont décidé d'exclure l'engagement dans des professions dangereuses ou dans des conditions de travail dangereuses des estimations du travail des enfants aux fins de rendre compte de l'ODD 8.7.1 en 2018. Une autre raison d'exclusion des conditions dangereuses dans le rapport est le travail méthodologique supplémentaire nécessaire pour valider les questions visant à identifier les enfants engagés dans des activités dangereuses.

**TABLEAU PR.3.1 : IMPLICATION DES ENFANTS DANS LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**

Pourcentage d'enfants ayant participé à des activités économiques au cours de la dernière semaine, selon les groupes d'âge, ERISC, Madagascar, 2020

	Pourcentage d'enfants âgés de 5 à 11 ans impliqués dans l'activité économique pendant au moins une heure	Nombre d'enfants âgés de 5 à 11 ans	Pourcentage d'enfants âgés de 12 à 14 ans impliqués dans :		Nombre d'enfants âgés de 12 à 14 ans	Pourcentage d'enfants âgés de 15 à 17 ans impliqués dans :		Nombre d'enfants âgés de 15 à 17 ans
			Activité économique moins de 14 heures	Activité économique pendant 14 heures ou plus		Activité économique moins de 43 heures	Activité économique pendant 43 heures ou plus	
Total	34,1	1292	39,7	11,5	349	55,3	8,5	518
<b>Sexe</b>								
Masculin	33,4	607	35,6	13,1	189	63,9	12,1	200
Féminin	34,7	686	44,4	9,6	159	49,9	6,3	319
<b>Milieu de résidence</b>								
Urbain	21,9	213	22,7	15,6	104	26,6	0,9	153
Rural	36,5	1079	46,9	9,8	245	67,3	11,8	365
<b>Fréquentation scolaire</b>								
Fréquenté l'école	33,5	1107	29,4	5,4	246	50,0	11,1	190
Ne fréquenté pas l'école	(37,5)	185	(64,0)	(26,0)	103	58,3	7,1	328
<b>Niveau d'instruction de la mère</b>								
Aucun	(*)	160	(*)	(*)	31	(*)	(*)	24
Primaire	48,5	520	53,9	8,4	213	65,4	17,7	227
Secondaire ou plus	25,5	612	18,6	7,0	105	44,5	1,6	268
Manquant/NSP	(*)	1	na	na	0	na	na	0

( ) Basé sur 25-49 cas non pondérés

(\*) Basé sur moins de 25 cas non pondérés

na : Non applicable

**TABLEAU PR.3.2 : PARTICIPATION DES ENFANTS DANS LES TÂCHES MÉNAGÈRES**

Pourcentage d'enfants selon leur implication dans les tâches ménagères durant la semaine précédente selon le groupe d'âges, ERISC, Madagascar, 2020

	Pourcentage des enfants âgés de 5 à 11 ans impliqués dans :		Nombre d'enfants de 5 à 11 ans	Pourcentage des enfants âgés de 12 à 14 ans impliqués dans :		Nombre d'enfants de 12 à 14 ans	Pourcentage des enfants âgés de 15 à 17 ans impliqués dans :		Nombre d'enfants de 15 à 17 ans
	Tâches ménagères de moins de 28 heures	Tâches ménagères de 28 heures ou plus		Tâches ménagères de moins de 28 heures	Tâches ménagères de 28 heures ou plus		Tâches ménagères de moins de 43 heures	Tâches ménagères de 43 heures ou plus	
Total	79,3	0,0	1292	89,9	0,2	349	83,8	0,2	518
<b>Sexe</b>									
Masculin	76,6	0,0	607	92,2	0,3	189	87,2	0,0	200
Féminin	81,7	0,0	686	87,1	0,0	159	81,7	0,3	319
<b>Milieu de résidence</b>									
Urbain	72,4	0,0	213	91,1	0,5	104	59,5	0,7	153
Rural	80,7	0,0	1079	89,3	0,0	245	94,0	0,0	365
<b>Fréquentation scolaire</b>									
Fré- quente l'école	79,9	0,0	1107	95,5	0,2	246	87,0	0,0	190
Ne fré- quente pas l'école	(75,9)	(0,0)	185	(76,4)	(0,0)	103	82,0	0,3	328
<b>Niveau d'instruction de la mère</b>									
Aucun	(*)	(*)	160	(*)	(*)	31	(*)	(*)	24
Primaire	89,0	0,0	520	88,8	0,0	213	(88,6)	(0,3)	227
Secon- daire ou plus	81,4	0,0	612	91,3	0,5	105	78,7	0,1	268
Man- quant/ NSP	(*)	(*)	1	na	na	0	na	na	0

() Basé sur 25-49 cas non pondérés

(\*) Basé sur moins de 25 cas non pondérés

na : Non applicable

**TABLEAU PR.3.3 : TRAVAIL DES ENFANTS**

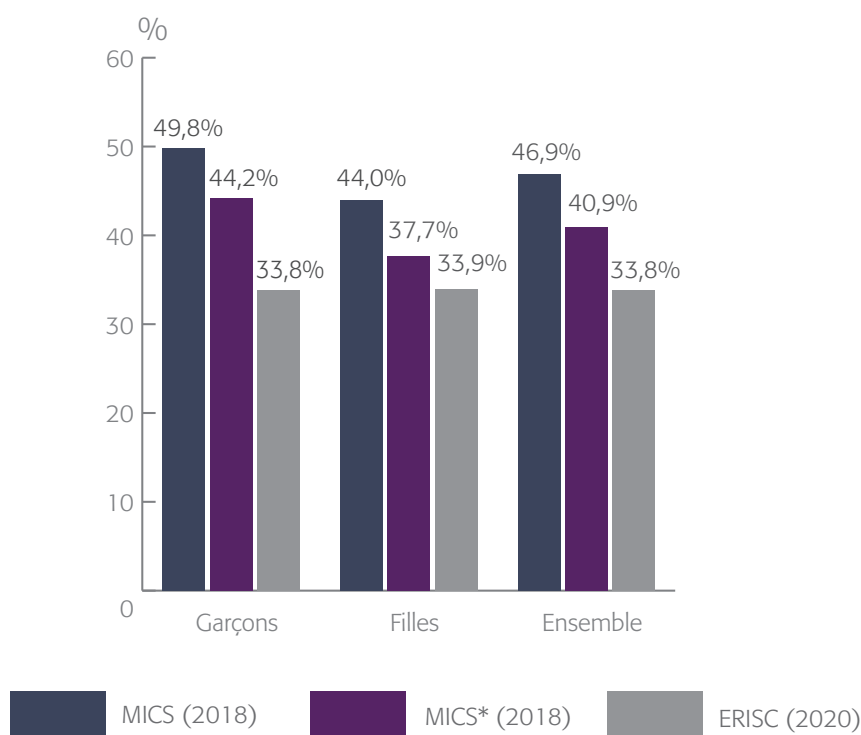
Pourcentage d'enfants âgés de 5 à 17 ans ayant participé à des activités économiques ou à des tâches ménagères au cours de la dernière semaine, pourcentage travaillant dans des conditions dangereuses au cours de la dernière semaine et pourcentage de travail des enfants au cours de la dernière semaine, ERISC, Madagascar, 2020

	Enfants impliqués dans des activités économiques pendant un nombre total d'heures au cours de la semaine dernière :		Enfants impliqués dans les tâches ménagères pendant un nombre total d'heures au cours de la semaine dernière :		Enfants travaillant dans des conditions dangereuses	Total travail des enfants	Nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans
	Au-dessous du seuil spécifique à l'âge	Au niveau ou au-dessus du seuil spécifique à l'âge	Au-dessous du seuil spécifique à l'âge	Au niveau ou au-dessus du seuil spécifique à l'âge			
Total	20,3	24,3	82,1	0,1	16,4	33,8	2160
<b>Sexe</b>							
Masculin	19,7	25,3	81,7	0,1	16,5	33,8	996
Féminin	20,8	23,5	82,4	0,1	16,3	33,9	1164
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	14,4	13,7	72,3	0,4	8,5	17,1	471
Rural	21,9	27,3	84,8	0,0	18,6	38,5	1689
<b>Age</b>							
5-11	1,0	34,1	79,3	0,0	8,3	34,3	1292
12-14	39,7	11,5	89,9	0,2	19,2	23,8	349
15-17	55,3	8,5	83,8	0,2	34,7	39,4	518
<b>Fréquentation scolaire</b>							
Participer	11,7	26,3	83,3	0,0	6,0	28,2	1543
Ne participe pas	41,7	19,4	79,2	0,2	42,5	47,8	617
<b>Niveau d'instruction de la mère</b>							
Aucun	(12,2)	(22,0)	(53,5)	(0,0)	(22,8)	(25,8)	215
Primaire	27,4	32,3	88,9	0,1	24,9	47,4	960
Secondaire ou plus	15,1	17,0	81,7	0,1	6,7	22,4	985
Manquant/NSP	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	1

( ) Basé sur 25-49 cas non pondérés

(\*) Basé sur moins de 25 cas non pondérés

## GRAPHIQUE 7.3- EVOLUTION DE L'INCIDENCE DU TRAVAIL DES ENFANTS



## 8. VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT SUR ET PROPRE

### 8.1. Eau de boisson

L'accès à l'eau de boisson, à l'assainissement et à l'hygiène (EAH) est essentiel pour la santé, le bien-être et la productivité et est largement reconnu comme un droit de l'homme<sup>26</sup>. L'accès inadéquat à l'eau de boisson, à l'assainissement et à l'hygiène est principalement responsable de la transmission de maladies, telles que le choléra, la diarrhée, la dysenterie, l'hépatite A, la typhoïde et la poliomyélite. Les maladies diarrhéiques exacerbent la malnutrition et demeurent l'une des principales causes de mortalité infantile dans le monde.

L'eau potable peut être contaminée par des excréments humains ou d'animaux contenant des agents pathogènes, ou par des contaminants chimiques et physiques ayant des effets néfastes sur la santé et le développement de l'enfant. Bien que l'amélioration de la qualité de l'eau soit essentielle pour prévenir la maladie, il est tout aussi important d'améliorer l'accessibilité et la disponibilité de l'eau potable, particulièrement pour les femmes et les filles qui ont habituellement la responsabilité de transporter l'eau, souvent sur de longues distances<sup>27</sup>.

Les ODD relatifs à l'eau potable sont beaucoup plus ambitieux que les OMD et visent diversement à assurer l'accès universel aux services de base (ODD 1.4) et réaliser l'accès universel aux services gérés en toute sécurité (ODD 6.1).

26 Les droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement ont été explicitement reconnus par l'Assemblée Générale des Nations Unies et le Conseil des droits de l'homme en 2010 et en 2015.

27 OMS et UNICEF. Eau potable gérée en toute sécurité : rapport thématique sur l'eau potable. Geneva: WHO Press, 2017. <https://data.unicef.org/wp-content/uploads/2017/03/safely-managed-drinking-water-JMP-2017-1.pdf>

Pour plus d'information sur les objectifs globaux et sur les indicateurs, veuillez consulter le site web du Programme commun de surveillance de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP)<sup>28</sup>.

La répartition de la population par principale source de boisson est présentée dans le tableau WS.1.1. La population ayant des sources améliorées d'eau de boisson est celle ayant comme types d'approvisionnement : l'eau de robinet (dans le logement, cour ou jardin, chez le voisin, robinet public/ borne fontaine), le forage/pompe, le puits creusé protégé, la source protégée, la collecte des eaux pluviales et l'eau conditionnée ou livrée<sup>29</sup>.

Il en ressort que 70,5 % de la population utilisent une source d'eau améliorée. Il s'agit le plus souvent d'un puits protégé (25,6 % dans l'ensemble, 26,2 % en milieu rural) ou d'un robinet public ou borne fontaine (22 % dans l'ensemble, 40,2 % en milieu urbain). Par ailleurs, une différence d'accès à une source d'eau améliorée est observée entre le milieu urbain (89,5 %) et le milieu rural (65,1 %) ainsi qu'entre les ménages dirigés par une personne relativement peu éduquée (55 % chez les ménages dirigés par une personne de niveau primaire) et ceux dirigés par une personne plus éduquée (86,7 % chez les ménages dirigés par une personne de niveau secondaire ou plus).

28 "Site" JMP. Consulté le 06 septembre 2018. <https://washdata.org/>.

29 L'eau conditionnée (eau en bouteille et en sachet) et l'eau livrée (camion-citerne, charrette avec petite citerne) sont traitées conformément comme étant une source améliorée selon la nouvelle définition des ODD.

**TABLEAU WS.1.1 : UTILISATION DE SOURCES D'EAU AMÉLIORÉES ET NON AMÉLIORÉES**

Distribution en pourcentage de la population des ménages selon la source principale d'eau de boisson et pourcentage de la population des ménages utilisant une source améliorée d'eau de boisson, ERISC, Madagascar, 2020

	Principale source d'approvisionnement en eau										Pourcentage utilisant de l'eau de boisson de sources améliorées	Nombre des membres de ménages					
	Sources améliorées					Sources non améliorées											
	Robinet																
	Dans le logement	Dans la concession / Jardin/ parcelle	Chez le voisin	Robinet public/ borne fontaine	Puits à pompe/ forage	Puits creusé protégé	Source protégée	Eau de pluie	Camion citerne	Chariot avec petit réservoir	Eau en bouteille	Puits creusé : pas protégé	Source non protégée	Eau de surface	Autre		
Total	4,2	2,8	1,2	22,0	2,9	25,6	8,9	0,4	0,1	2,4	0,0	6,8	12,9	9,8	0,0	70,5	6783
<b>Milieu de résidence</b>																	
Urbain	11,5	5,6	1,3	40,2	4,8	23,4	2,6	0,0	0,0	0,0	0,2	5,0	3,9	1,6	0,0	89,5	1515
Rural	2,1	1,9	1,2	16,8	2,4	26,2	10,7	0,5	0,2	3,0	0,0	7,3	15,5	12,1	0,0	65,1	5268
<b>Niveau d'instruction du CM</b>																	
Préscolaire ou sans instruction	0,1	0,2	3,1	17,4	1,7	25,8	0,0	0,0	0,0	19,5	0,0	3,6	8,8	19,7	0,0	67,9	819
Primaire	0,7	2,2	1,0	17,5	2,0	24,2	13,7	0,0	0,0	0,0	0,0	8,7	19,4	10,5	0,0	61,4	3727
Secondaire +	11,4	4,6	0,8	31,3	4,9	27,7	4,2	1,2	0,4	0,0	0,1	4,8	3,6	4,9	0,0	86,7	2237

*A Une eau livrée et emballée a considéré des sources améliorées d'eau potable basées sur la nouvelle définition des ODD.*



Le tableau WS.1.2 montre le temps nécessaire pour un trajet aller-retour pour collecter de l'eau par les utilisateurs de sources améliorées et non améliorées. Les ménages utilisant des sources d'eau améliorées situées sur place ou nécessitant jusqu'à 30 minutes par trajet aller-retour pour la collecte

de l'eau, satisfont aux critères des ODD pour un accès à un service de base en approvisionnement d'eau potable.

**Près de deux personnes sur trois (63,1 %) ont accès à des services d'eau de base. Cet accès est plus élevé en milieu urbain (79,8 % contre 58,3 % en milieu rural).**

**TABLEAU WS.1.2: UTILISATION DES SERVICES D'EAU DE BASE ET LIMITÉS**

Pourcentage de la population des ménages selon le temps mis par les utilisateurs de sources améliorées et non améliorées d'eau de boisson, pour se rendre à la source d'eau de boisson, obtenir de l'eau et revenir, ERISC, Madagascar, 2020

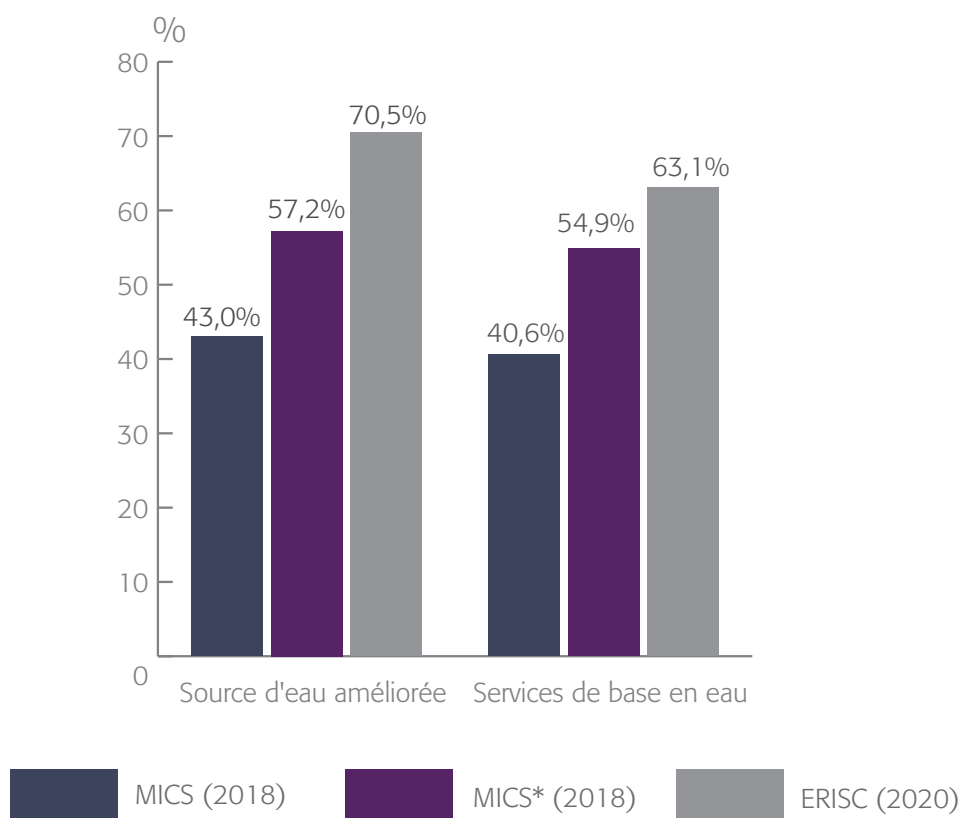
	Temps mis pour atteindre la source d'eau de boisson							Total	Pourcentage utilisant les services basiques de l'eau	Nombre des membres de ménages
	Utilisateurs de sources améliorées d'eau				Utilisateurs de sources non améliorées d'eau					
	Eau sur place	30 minutes ou moins <sup>A</sup>	Plus de 30 minutes	Manquant / NSP	Eau sur place	30 minutes ou moins <sup>A</sup>	Plus de 30 minutes			
Total	30,4	32,7	7,4	0,1	4,0	22,1	3,4	100,0	63,1	6783
Milieu de résidence										
Urbain	43,6	36,2	9,5	0,2	2,8	5,7	2,0	100,0	79,8	1515
Rural	26,6	31,6	6,8	0,0	4,3	26,9	3,8	100,0	58,3	5268
Niveau d'instruction du CM										
Préscolaire ou sans instruction	20,4	28,1	19,5	0,0	1,8	20,9	9,4	100,0	48,4	819
Primaire	22,7	33,9	4,7	0,0	5,9	29,7	3,0	100,0	56,7	3727
Secondaire +	46,9	32,2	7,5	0,1	1,6	10,0	1,8	100,0	79,1	2237

*A Inclut les cas où les membres du ménage ne collectent pas*

Le graphique 8.1 présente l'évolution de l'accès à l'eau de boisson. **La proportion de la population qui utilise une source d'eau améliorée et celle de la population ayant accès aux services de base en eau de boisson auraient connu une tendance à la hausse (respectivement de 57,2 % à 70,5 % et de 54,9 % à 63,1 %) malgré la pandémie qui sévit dans le pays.** Cette hausse peut résulter, en partie, d'un biais dans l'établissement de l'échantillon mais

aussi dans la codification des réponses car, l'enquête étant réalisée par téléphone, les enquêteurs n'avaient pas la possibilité d'observer les sources d'eau et d'assurer une bonne catégorisation des réponses. Cette situation pourrait aussi, en partie, être expliquée par une prudence de la part de la population qui évite les sources non améliorées pour réduire les risques d'être atteinte de la COVID-19.

## GRAPHIQUE 8.1- EVOLUTION DE L'ACCÈS AUX SERVICES D'EAU DE BOISSON



## 8.2. Lavage de mains

Bien que l'ERISC ait comporté un module sur le lavage des mains. Les indicateurs calculés ne peuvent pas être comparés à ceux du MICS de 2018. En effet, la méthodologie de MICS priorise l'observation directe de l'endroit consacré par les ménages au lavage des mains pour y constater la disponibilité de l'eau et du savon. Les questions ne sont posées que lorsqu'il n'est pas possible pour diverses raisons d'observer l'endroit où le dispositif de lavage de mains. L'ERISC étant réalisée par téléphone, cette partie n'est pas possible à mettre en œuvre. Aussi, les questions sur l'existence de l'endroit ou dispositif de lavage de mains ainsi que la disponibilité de l'eau et du savon ont été posées à tous les ménages. Ce changement de méthodologie introduit indéniablement un biais dans la réponse des ménages, en particulier pendant la période de pandémie du COVID-19.

Le tableau WS.2.1 présente les caractéristiques du dispositif de lavage de mains des ménages. **Dans la plupart des cas (92,1 %), le dispositif de lavage de mains est un objet mobile. En outre, 97,9 % de la population qui possèdent un endroit ou un dispositif de lavage de mains ont déclaré avoir du savon disponible.**

Le tableau WS.2.2 présente les moments auxquels les membres du ménage déclarent se laver les mains. Les moments les plus cités sont « avant de manger » (89,9 %) ; « après le travail » (67,4 %) ; « en se lavant le corps et le visage » (58,3 %) et « après la défécation » (52,5 %).

**TABLEAU WS.2.1 : INSTALLATION DE LAVAGE DES MAINS AVEC DU SAVON ET DE L'EAU DANS LES LOCAUX**

Répartition en pourcentage des ménages selon l'installation de lavage des mains et pourcentage des ménages selon la disponibilité d'eau et de savon ou de détergent dans l'installation de lavage des mains, ERISC, Madagascar, 2020

	Lieu de lavage des mains		Autre	Total	Nombre de ménages	Type de savon		Nombre de membres de ménages où l'on a une installation de lavage des mains	Pourcentage des ménages ayant une installation de lavage des mains avec du savon <sup>1</sup>	Nombre de membres de ménages où il y a un lieu de lavage des mains ou sans lieu de lavage des mains dans le logement, le jardin ou la parcelle
	Installation fixe	Objet mobile				Pas de lieu spécifique pour le lavage des mains dans le logement / cour / jardin	Savon			
Total	5,3	92,1	0,2	100,0	6783	97,3	1,8	0,2	97,9	6622
<b>Milieu de résidence</b>										
Urbain	14,0	85,9	0,0	100,0	1515	98,4	3,3	0,4	99,2	1514
Rural	2,8	93,9	0,2	100,0	5268	97,0	1,4	0,2	97,5	5108
<b>Niveau d'instruction du CM</b>										
Précolaire ou sans instruction	0,4	80,2	0,0	100,0	819	98,9	0,0	0,0	98,9	660
Primaire	1,6	98,1	0,3	100,0	3727	95,9	1,3	0,4	96,6	3727
Secondaire +	13,3	86,7	0,0	100,0	2237	99,1	3,1	0,0	99,8	2236

<sup>1</sup> Cet indicateur n'est pas identique à l'indicateur standard de MICS car il n'a pas été possible de voir le dispositif de lavage de mains et d'observer la disponibilité de l'eau et du savon. Remarque: Les cendres, la boue et le sable ne sont pas aussi efficaces que le savon et ne sont pas inclus dans l'indicateur MICS ou ODD.

**TABLEAU WS.2.2 : MOMENTS DANS LA JOURNÉE POUR LE LAVAGE DES MAINS PAR LES MEMBRES DU MÉNAGE**

Pourcentage de la population selon les moments de lavage des mains dans la journée, ERISC, Madagascar, 2020

	En se lavant le corps/visage	Après le travail	Avant de préparer à manger	Avant de manger	Après avoir mangé	Avant de préparer à manger pour un enfant	Avant de faire manger un enfant	Après défécation	Après avoir nettoyé les toilettes	Après avoir assisté un membre handicapé / âgé à utiliser toilette	Après avoir changé une couche	Après avoir nettoyé le pot/ excréments d'un enfant	Autres	Ne se lave pas les mains d'habitude	Nombre des membres du ménage
<b>Total</b>	58,3	67,4	46,1	89,9	13,0	13,5	11,4	52,5	15,8	4,1	1,9	7,9	4,6	2,9	6783
<b>Milieu de résidence</b>															
Urbain	67,7	66,9	61,3	94,4	23,9	17,8	13,5	57,6	17,4	8,8	3,4	6,9	8,3	67,7	1515
Rural	55,6	67,5	41,7	88,6	9,8	12,2	10,8	51,0	15,3	2,7	1,5	8,2	3,5	55,6	5268
<b>Niveau d'instruction du CM</b>															
Préscolaire ou sans instruction	46,8	52,3	32,6	61,0	4,0	14,4	7,2	53,5	12,8	2,1	0,0	18,1	1,3	19,7	819
Primaire	56,7	70,8	41,2	93,8	7,4	9,8	10,2	48,8	15,2	3,4	0,6	5,4	3,6	0,9	3727
Secondaire +	65,2	67,1	59,2	94,0	25,4	19,2	15,0	58,2	17,9	5,8	4,9	8,3	7,3	0,0	2237

L'utilisation du gel hydroalcoolique pour le lavage de mains est présentée au tableau WS.2.3. **On constate notamment que 13,6 % de la population seulement utilisent le gel hydroalcoolique pour se laver les mains. C'est une pratique essentiellement urbaine (24,4 % contre 10,5 % en milieu rural).** Le taux d'adoption de cette pratique augmente avec le niveau d'instruction du chef de ménage (de 3,7 % chez les ménages dirigés par une personne sans instruction à 27,3 % chez ceux dirigés par une personne de niveau secondaire et plus). De même, les ménages dirigés par les femmes (18,1 % contre 13,0 % chez ceux dirigés par un homme) sont ceux qui ont le plus fréquemment recours à cette pratique.

**TABLEAU WS.2.3 : UTILISATION DES MEMBRES DU MÉNAGE DU GEL HYDROALCOOLIQUE POUR LE LAVAGE DES MAINS**

Pourcentage des membres du ménage se lavant les mains avec le gel hydroalcoolique, ERISC, Madagascar, 2020

Total	13,6
Milieu de résidence	
Urbain	24,4
Rural	10,5
Niveau d'instruction du chef de ménage	
Préscolaire ou sans instruction	3,7
Primaire	7,5
Secondaire +	27,3
Sexe du Chef de ménage	
Masculin	13,0
Féminin	18,1

Le tableau WS.2.4 présente les quantités et les dépenses effectuées par les ménages pour le savon pour le lavage de mains. **Généralement, un ménage dépense en moyenne 7 700 Ariary pour le savon pour l'hygiène corporelle et le lavage des mains. Les dépenses totales en milieu rural sont moins élevées (5 500 Ariary) par rapport aux dépenses en milieu urbain (10 600 Ariary).**

Le type de savon le plus utilisé est le savon en morceau (utilisé 91 % des ménages). Les utilisateurs de ce savon utilisent en moyenne 6,2 morceaux par mois soit une dépense moyenne de 3 600 Ar par mois.

**TABLEAU WS.2.4 : UTILISATION ET DÉPENSE EN SAVON**

Pourcentage de ménages selon le type de savon utilisé, la fréquence d'achat, la quantité régulièrement achetée et la dépense correspondante, ERISC, Madagascar, 2020

	Savon en barre				Savon en morceau				Savon liquide			
	Pourcentage de ménages qui utilisent	Quantité moyenne mensuelle achetée	Dépense moyenne mensuelle (Ariary)	Nombre de ménages utilisant du savon en barre	Pourcentage de ménages qui utilisent	Quantité moyenne mensuelle achetée	Dépense moyenne mensuelle (Ariary)	Nombre de ménages utilisant du savon en poudre	Pourcentage de ménages qui utilisent	Quantité moyenne mensuelle achetée	Dépense moyenne mensuelle (Ariary)	Nombre de ménages utilisant du savon liquide
<b>Total</b>	6,4	3,2	4303	88	91,0	6,2	3586	1261	4,1	5,0	7728	57
<b>Milieu de résidence</b>												
Urbain	10,0	3,6	5062	33	92,7	7,8	4569	305	7,7	5,4	10571	25
Rural	5,2	(2,9)	(3852)	55	90,4	5,7	3272	956	3,0	(*)	(*)	32
<b>Niveau d'instruction du chef de ménage</b>												
Pré-scolaire ou sans instruction	0,0	-	-	0	69,6	(5,3)	(2844)	127	0,0	-	-	0
Primaire	5,1	(3,7)	(3279)	36	95,1	5,2	2982	669	3,1	(*)	(*)	22
Secondaire +	10,5	2,8	4999	52	93,0	7,9	4657	465	7,0	4,1	10500	35
<b>Sexe du Chef de ménage</b>												
Masculin	6,8	3,3	4181	79	90,2	6,4	3627	1060	3,9	5,7	8150	46
Féminin	4,1	(*)	(*)	9	95,5	5,3	3366	200	5,1	(*)	(*)	11

*0 Basé sur 25-49 cas non pondérés*
*(\*) Basé sur moins de 25 cas non pondérés*
*- Dénominateur nul*



### 8.3. Assainissement

Une gestion peu sécurisée des excréments humains et une mauvaise hygiène personnelle sont étroitement associées à la diarrhée, ainsi qu'aux infections parasitaires, telles que les helminthes (vers) transmis par le sol. Un assainissement et une hygiène améliorés peuvent réduire le nombre de maladies diarrhéiques de plus d'un tiers<sup>30</sup> et l'impact sur la santé de l'infection par les helminthes et de toute une série d'autres maladies tropicales négligées qui affectent plus d'un milliard de personnes dans le monde<sup>31</sup>.

Une installation sanitaire améliorée est définie comme une installation qui sépare de manière hygiénique les excréments humains du contact humain. Les installations sanitaires

30 Cairncross, S. et al. "Eau, assainissement et hygiène pour la prévention de la diarrhée." *Journal international d'épidémiologie* 39, no. Suppl 1 (2010): 193-205. doi: 10.1093 / ije / dyq035.

31 WHO. Water, sanitation and hygiene for accelerating and sustaining progress on Neglected Tropical Diseases. A Global Strategy 2015-2020. Geneva: WHO Press, 2015. [http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/182735/WHO\\_FWC\\_WSH\\_15.12\\_eng.pdf;jsessionid=7F7C38216E04E69E7908AB6E8B63318F?sequence=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/182735/WHO_FWC_WSH_15.12_eng.pdf;jsessionid=7F7C38216E04E69E7908AB6E8B63318F?sequence=1).

améliorées comprennent la chasse d'eau ou la chasse d'eau reliée un système d'égouts, des fosses septiques ou des latrines à fosse, des latrines ventilées améliorées, des latrines à fosse avec des dalles lavables ou non lavables et des toilettes à compostage. Le tableau WS.3.1 montre la population utilisant des installations sanitaires améliorées et non améliorées. Il montre également la proportion des membres de ménages qui éliminent les matières fécales dans les champs, les forêts, les buissons, les plans d'eau ouverts, les plages ou d'autres espaces ouverts, ou avec les déchets solides, la pratique est connue sous le nom de « défécation à l'air libre ».

Près de sept personnes sur dix (67,8 %) utilisent des toilettes améliorées. L'utilisation des toilettes améliorées est plus fréquente en milieu urbain (78,1 %) qu'en milieu rural (64,8 %). A l'opposé, 12,3 % de la population pratiquent encore la défécation à l'air libre. Cette pratique est plus souvent rencontrée en milieu rural (14,6 %) qu'en milieu urbain (4,5 %).

**TABLEAU WS.3.1 : UTILISATION D'INSTALLATIONS SANITAIRES AMÉLIORÉES ET NON AMÉLIORÉES**

Distribution en pourcentage de la population des ménages selon le type de toilettes utilisées par les ménages, ERISC, Madagascar, 2020

	Type de toilettes utilisées par les ménages														Pourcentage utilisant des installations sanitaires améliorées	Nombre des membres de ménages			
	Toilettes améliorées							Toilettes non améliorées											
	Chasse d'eau reliée à			Latrine à fosse améliorée		Latrine à fosse avec dalle lavable		Latrine à fosse : latrine à fosse avec dalle non lavable		Toilette à compostage	Chasse d'eau reliée à l'air libre	Latrine à fosse sans dalle/ fosse ouverte		Seau	Toilettes suspendues/latrines suspendues	Autre	Mantonnement à l'air libre		
Total	0,6	5,4	0,6	0,3	0,1	31,9	28,9	0,0	0,1	19,5	0,0	0,1	0,1	0,0	12,3	67,8	6783		
<b>Milieu de résidence</b>																			
Urbain	1,7	13,0	1,9	1,1	0,4	40,3	19,6	0,1	0,0	16,6	0,0	0,2	0,4	0,1	4,5	78,1	1515		
Rural	0,3	3,2	0,2	0,0	0,0	29,4	31,6	0,0	0,1	20,4	0,0	0,1	0,0	0,0	14,6	64,8	5268		
<b>Niveau d'instruction du CM</b>																			
Préscolaire ou sans instruction	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	16,1	19,1	0,0	0,0	27,6	0,0	0,0	0,2	0,1	36,8	35,2	819		
Primaire	0,3	2,4	0,5	0,2	0,0	29,2	33,3	0,0	0,0	21,8	0,0	0,0	0,0	0,0	12,2	65,9	3727		
Secondaire +	1,5	12,3	1,0	0,5	0,3	42,1	25,3	0,0	0,3	12,8	0,0	0,3	0,2	0,0	3,5	82,9	2237		





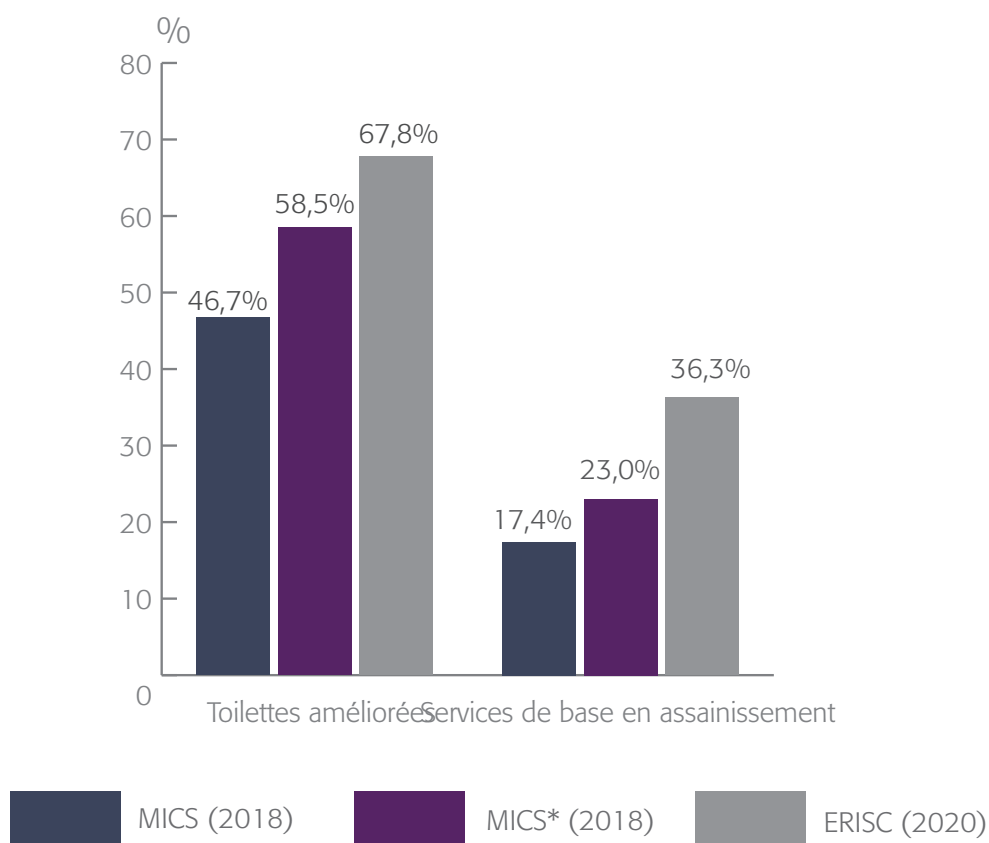
Le tableau WS.3.2 présente la répartition des ménages utilisant des installations sanitaires améliorées et non améliorées qui sont privées, partagées avec d'autres ménages ou des installations publiques. Les ménages qui utilisent des installations sanitaires améliorées partagées ou publiques sont considérées comme ayant un service « limité » aux fins du suivi des ODD. Les ménages utilisant des installations sanitaires améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages répondent aux critères des ODD pour un service d'assainissement « de base ».

Dans l'ensemble, 36,3 % de la population ont accès aux services de base en assainissement. Aucune différence majeure n'est constatée entre le milieu urbain et le milieu rural. En revanche, le pourcentage de la population ayant accès aux services de base en assainissement augmente avec le niveau d'instruction du chef de ménage (de 12,7 % chez les

ménages dirigés par une personne sans instruction à 45,1 % chez ceux dirigés par une personne de niveau secondaire et plus).

Le graphique 8.2 présente l'évolution de l'accès aux services d'assainissement. **Le pourcentage de la population utilisant des toilettes améliorées serait passé de 58,5 % en 2018 (MICS\*) à 67,8 % en 2020 (ERISC). De même, si en 2018, 23 % de la population ont accès aux services de base en assainissement, en 2020, ce taux serait passé à 36,3 %.** Cette hausse peut résulter, en partie, d'un biais dans l'établissement de l'échantillon mais aussi dans la codification des réponses car, l'enquête étant réalisée par téléphone, les enquêteurs n'avaient pas la possibilité d'observer les sources d'eau et d'assurer une bonne catégorisation des réponses.

**GRAPHIQUE 8.2- EVOLUTION DE L'ACCÈS AUX SERVICES D'ASSAINISSEMENT**



**TABLEAU WS.3.2: UTILISATION DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT DE BASE ET LIMITÉS**

Pourcentages des ménages selon l'utilisation de toilettes publiques et privées et l'utilisation de toilettes partagées, par des utilisateurs de toilettes améliorées ou non améliorées, ERISC, Madagascar, 2020

	Utilisateurs de toilettes améliorées					Utilisateurs de toilettes non améliorées					Défécation à l'air libre	Total	Nombre de membre de ménages
	Non partagées	Partagées par: 5 ménages ou moins	Partagées par: Plus de 5 ménages	Toilettes publiques	NSP/Manquant	Non partagées	Partagées par: 5 ménages ou moins	Partagées par: Plus de 5 ménages	Toilettes publiques				
<b>Total</b>	36,3	26,7	3,9	0,9	0,0	12,4	6,8	0,6	0,1	12,3	100,0	6783	
<b>Milieu de résidence</b>													
Urbain	36,1	29,6	9,7	2,7	0,0	11,1	4,0	1,7	0,5	4,5	100,0	1515	
Rural	36,3	25,8	2,3	0,4	0,1	12,8	7,6	0,2	0,0	14,6	100,0	5268	
<b>Niveau d'instruction du CM</b>													
Préscolaire ou sans instruction	12,7	20,6	1,2	0,6	0,0	23,8	3,5	0,3	0,4	36,8	100,0	819	
Primaire	36,2	25,9	3,1	0,7	0,0	13,6	8,0	0,3	0,0	12,2	100,0	3727	
Secondaire +	45,1	30,2	6,2	1,3	0,1	6,2	6,2	1,1	0,2	3,5	100,0	2237	



Le tableau WS.3.5 montre les principales méthodes utilisées pour l'élimination des fèces d'enfants parmi les ménages ayant des enfants âgés de 0 à 2 ans. Les méthodes appropriées d'élimination des selles comprennent l'utilisation d'une toilette ou d'une latrine et la mise ou le rinçage du pot dans des toilettes ou des latrines. La mise en place de couches jetables avec des déchets solides est une pratique courante dans le monde entier. Elle n'est considérée comme un moyen approprié d'élimination que s'il existe également un système de collecte hygiénique et d'élimination

des déchets solides. Cette classification est actuellement en cours de révision.

Il en ressort que les matières fécales ont été évacuées en toute sécurité pour 56,9 % des enfants de moins de 3 ans. On n'observe pas une grande différence entre le milieu urbain (58,8 %) et le milieu rural (56,3 %). Le jet dans les toilettes ou latrines (52,7 %) est la méthode la plus utilisée quel que soit le milieu de résidence.

**TABLEAU WS.3.5 : EVACUATION DES MATIÈRES FÉCALES DE L'ENFANT**

Pourcentage d'enfants de 0-2 ans selon le lieu d'évacuation des matières fécales de l'enfant et pourcentage d'enfants âgés de 0-2 ans dont les selles ont été évacuées de façon hygiénique la dernière fois que l'enfant est allé à la selle, ERISC, Madagascar, 2020

	Lieu d'évacuation des matières fécales de l'enfant										Total	Pourcentage d'enfants dont les matières fécales ont été évacuées en toute sécurité <b>A</b>	Nombre d'enfants de 0-2 ans
	L'enfant a utilisé des toilettes/ latrines	Mises dans les toilettes ou latrine	Mises dans une rigole ou un fossé	Jetées à la poubelle	Enterrées	Laissées à l'air libre	Autre	NSP/ Manquant					
<b>Total</b>	4,1	52,7	12,5	7,4	4,5	11,6	5,9	1,3	100,0	56,9	362		
<b>Milieu de résidence</b>													
Urbain	2,8	56,0	6,9	19,9	1,6	6,8	5,6	0,5	100,0	58,8	81		
Rural	4,5	51,8	14,1	3,8	5,3	13,0	6,0	1,5	100,0	56,3	281		
<b>Niveau d'instruction de la mère</b>													
Préscolaire ou sans instruction	(0,0)	(75,8)	(0)	(1,2)	(1,2)	(20,9)	(0)	(1,02)	100,0	(75,8)	36		
Primaire	3,5	50,4	12,4	5,9	7,0	18,7	2,0	0,0	100,0	53,9	152		
Secondaire +	5,6	49,9	15,2	10,1	2,9	3,4	10,5	2,4	100,0	55,5	173		

*A Dans de nombreux pays, l'élimination des excréments d'enfants avec des déchets solides est chose courante. Les risques varient selon les pays et à l'intérieur des pays, selon que les déchets solides sont régulièrement collectés et bien gérés. Aux fins de la comparabilité internationale, les déchets solides ne sont pas considérés comme éliminés de manière sûre.*

*O Basé sur 25-49 cas non pondérés*



## 9. CHANCE ÉQUITABLE DANS LA VIE

Par assistance sociale/aide économique, il s'agit du soutien (en argent ou nature) qui vient du gouvernement, d'organisations internationales ou d'organisations non gouvernementales, telles que les organisations religieuses, caritatives ou communautaires. Cela exclut le soutien de la famille, d'autres parents, d'amis ou de voisins. Dans le cadre spécifique de la pandémie du COVID-19, les aides concernent notamment :

- Le Tosika Fameno : programme de protection sociale d'urgence qui prévoit une allocation inconditionnelle de 200 000 Ariary par ménage en deux transferts de 100 000 Ariary (26 USD);
- Le Vatsy Tsinjo ou Sosialim-Bahoaka : don de Produits de Première Nécessité (PPN) ;
- Le Kaly Tsinjo : repas donné gratuitement aux personnes vulnérables ;
- Le Asa-Tana-Marô : programme à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) contre des vivres ou du cash ;
- Les coupons (tickets ou voucher) d'eau ;
- Le Sosialim-Bahoaka : ticket d'achat de PPN de 30 000 Ariary ;
- La distribution de gel hydroalcoolique ; et
- La distribution de masque (cache-bouche).

Le tableau EQ.2.5 présente le pourcentage de ménages ayant bénéficié de transferts sociaux ou d'avantages sociaux depuis mars 2020 et celui durant les trois derniers mois selon le type de transferts et d'aides. Il met en exergue entre

autres, le pourcentage des membres du ménage ayant reçu tout transfert ou avantages sociaux (Tosika Fameno, ou Vatsy Tsinjo, ou autres, etc..) ; et le pourcentage des membres du ménage n'ayant reçu aucun transfert ni avantages sociaux.

Dans l'ensemble, depuis le mois de mars 2020, **16,6 % de la population ont bénéficié d'au moins un programme de protection sociale en réponse à la pandémie du COVID-19.** Bien évidemment, les programmes ont davantage touché le milieu urbain (32,6 %), les programmes ayant les plus grandes couvertures étant la distribution de masque (11,2 % dans l'ensemble, 21 % en milieu urbain), le Tosika Fameno (5,3 % dans l'ensemble, 11,9 % en milieu urbain) et le Vatsy Tsinjo (4,3 % dans l'ensemble, 12,5 % en milieu urbain). A titre de comparaison, en 2018, seulement 5,5 % de la population ont bénéficié de programmes sociaux. Les deux pourcentages ne sont cependant pas comparables car les données de 2020 ne se rapportent qu'aux programmes spécifiques en réponse à la pandémie du COVID-19.

Le tableau EQ.2.6 présente la couverture des différents programmes de protection sociale au cours des 3 derniers mois. La couverture globale est de 12,8 % avec le milieu urbain comme cible (26,6 %). Il s'agit de la distribution de masque (7,2 %), du Tosika Fameno (4 %) et du Vatsy Tsinjo (3,5 %).

Enfin, le tableau EQ.2.7 présente la couverture des différents programmes de protection sociale au cours des 3 derniers mois chez les enfants de 0-17 ans. Dans l'ensemble, **12,7 % des enfants ont pu bénéficier des aides au cours de cette période. Ce sont surtout les enfants en milieu urbain (25,2 %) qui ont bénéficié de ces programmes. Il s'agit notamment la distribution de masque (7,4 %), du Tosika Fameno (4 %) et du Vatsy Tsinjo (2,7 %).**

**TABLEAU EQ.2.5 : COUVERTURE DES TRANSFERTS SOCIAUX ET DES AVANTAGES SOCIAUX: TOUS LES MEMBRES DU MÉNAGE**

Pourcentage des membres du ménage ayant bénéficié de transferts sociaux ou d'avantages sociaux depuis mars 2020, par type de transferts et d'avantages sociaux, ERISC, Madagascar, 2020

		Pourcentage des membres du ménage recevant des types spécifiques de soutien depuis mars 2020 :											
		Tosika Fame-no	Vatsy Tsin-jo ou Sosialim-Bahoka	Kaly Tsin-jo	Asatana-maro (programme HIMO - vivre ou cash)	Coupon/ticket (ou voucher) d'eau	Sosialim-Bahoka (ticket d'achat de PPN)	Distribution de gel hydro-alcoolique	Distribution de masque/cachet-bouche	Tout transfert ou avantage social	Aucun transfert ou avantage social	Nombre des membres du ménage	
Total		5,3	4,3	0,0	0,0	1,0	0,3	0,2	11,2	16,6	83,4	6783	
<b>Sexe du chef de ménage</b>													
Masculin		5,1	3,8	0,0	0,0	1,0	0,2	0,2	10,7	16,1	83,9	5950	
Féminin		6,9	8,3	0,0	0,0	0,9	1,1	0,2	14,8	20,3	79,7	834	
<b>Milieu de résidence</b>													
Urbain		11,9	12,5	0,0	0,0	4,0	1,2	0,6	21,0	32,6	67,4	1515	
Rural		3,4	2,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	8,3	12,0	88,0	5268	
<b>Niveau d'instruction du CM</b>													
Préscolaire ou sans instruction		0,9	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	2,8	97,2	819	
Primaire		4,4	2,3	0,0	0,0	0,7	0,2	0,1	7,4	11,1	88,9	3727	
Secondaire +		8,4	9,1	0,0	0,0	1,8	0,6	0,5	20,9	30,9	69,1	2237	



**TABIEAU EQ.2.6 : COUVERTURE DES TRANSFERTS SOCIAUX ET DES AVANTAGES SOCIAUX : DURANT LES 3 DERNIERS MOIS**

Pourcentage des membres du ménage ayant bénéficié de transferts sociaux ou d'avantages sociaux au cours des 3 derniers mois, par type de transferts et d'avantages sociaux, ERISC, Madagascar, 2020

	Pourcentage des membres du ménage recevant des types d'aides spécifiques de soutien durant les 3 derniers mois :			Tout transfert ou avantage social	Aucun transfert ou avantage social	Nombre de membres du ménage
	Tosika Fameno	Vatsy Tsinjo ou Sosialim-Bahoaka (PPN)	Distribution de masque/ cache-bouche			
Total	4,0	3,5	7,2	12,8	87,2	6783
<b>Sexe du chef de ménage</b>						
Masculin	3,7	3,0	7,2	12,6	87,4	5950
Féminin	6,5	6,9	7,5	15,0	85,0	834
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	10,7	10,4	12,2	26,6	73,4	1515
Rural	2,1	1,5	5,8	8,9	91,1	5268
<b>Niveau d'instruction du CM</b>						
Précolaire ou sans instruction	0,9	0,0	1,2	2,0	98,0	819
Primaire	2,7	1,5	4,6	7,4	92,6	3727
Secondaire +	7,5	8,2	13,9	25,8	74,2	2237

**TABIEAU EQ.2.7 : COUVERTURE DES TRANSFERTS SOCIAUX ET DES AIDES : ENFANTS DANS TOUS LES MÉNAGES**

Pourcentage d'enfants de moins de 18 ans vivant dans des ménages ayant bénéficiaire de transferts sociaux ou des aides au cours des 3 derniers mois, par type de transferts ou d'avantages sociaux, COVID-MICS Madagascar, 2020.

	Pourcentage de ménages ayant bénéficié de types d'aides spécifiques au cours des trois derniers mois :				Tout transfert ou avantage social	Aucun transfert ou avantage social	Nombre d'enfants de 0-17 ans
	Tosika Fameno	Vatsy Tsinjio ou Sosialin-Bahoaka (PPN)	Distribution de masque/ cache-bouche				
<b>Total</b>	4,0	2,7	7,4	12,7	87,3	2766	
<b>Sexe du chef de ménage</b>							
Masculin	3,8	2,4	7,6	12,8	87,2	2458	
Féminin	6,0	4,8	5,4	11,5	88,5	309	
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	10,5	8,7	11,9	25,2	74,8	599	
Rural	2,3	1,0	6,1	9,2	90,8	2168	
<b>Niveau d'instruction du chef de ménage</b>							
Aucun	1,0	0,0	0,2	1,2	98,8	350	
Primaire	2,6	1,0	5,9	8,4	91,6	1534	
Secondaire ou plus	7,7	6,7	12,8	24,6	75,4	883	





